

Liste des abréviations

AELE : Convention instituant l'association européenne de libre-échange

Art. : article

CDE : Convention relative aux droits de l'enfant

CFE : Commission fédérale consultative par le problème des étrangers

CODE : Coordination des ONG pour les droits de l'enfant

ESPA : Enquête suisse sur la population active

OFS : Office fédéral de la statistique

ONG : Organisation non gouvernementale

SEM : Secrétariat d'Etat aux migrations

Table des matières

Résumé	3
1 Introduction	7
2 Problématique et question de recherche	9
3 Cadre théorique	12
3.1 La migration et ses raisons	12
3.1.1 Expérience migratoire : le moment de rupture	14
3.2 Etat des lieux des recherches effectuées sur les enfants ayant vécu un parcours migratoire.....	16
3.2.1 Les enfants migrant en Suisse et au Tessin : un bref aperçu.....	20
3.2.2 Notion d'enfant de «première» et «deuxième» génération	23
3.3 La théorie constructiviste	24
3.3.1 L'enfant : acteur social et détenteur de droits	25
3.4 Le sentiment d'appartenance	27
3.4.1 Quels critères le définissent ?	29
3.4.2 Le sentiment d'appartenance et la migration	32
3.4.3 Le lien subtil entre le sentiment d'appartenance et l'identité	33
3.5 La notion d'identité	33
3.5.1 Identité personnelle.....	35
3.5.2 Identité sociale	35
3.5.3 Stratégies identitaires	36
4 Méthodologie	38
4.1 Prémisses épistémologiques.....	38
4.2 Ethique de la recherche.....	39
4.3 Méthode	40
4.4 Population	42
4.5 Procédure	43
4.6 Récolte des données.....	45
4.6.1 Enregistrement et transcription.....	45

4.6.2	Analyse par thématique grâce au logiciel NVivo	46
5	Analyse	47
5.1	Récits autobiographiques	47
5.2	Le sentiment d'appartenance : quels critères ressortent majoritairement pour le définir ?.....	50
5.2.1	La famille.....	52
5.2.2	Loisirs	54
5.2.3	Ecole et/ou travail	55
5.2.4	Espace géographique.....	58
5.2.5	Culture et religion	59
5.2.6	Autres critères.....	61
5.2.7	Conclusion intermédiaire concernant le sentiment d'appartenance	63
5.3	La construction de l'identité : quelle est l'influence du sentiment d'appartenance ?	64
5.3.1	Conclusion intermédiaire concernant l'identité	69
6	Conclusion.....	69
7	Bibliographie	74
8	Annexes	82

1 Introduction

Cette première partie donne un bref aperçu de la thématique analysée. L'intérêt de la recherche et la problématique centrale de ce travail sont présentés ci-dessous.

La migration est l'un des phénomènes les plus anciens au monde, affectant tous les pays. Les gens principalement touchés par ce phénomène sont les hommes, les femmes, et plus particulièrement, des familles entières mais aussi les enfants. Il s'agit de personnes provenant surtout des pays du Sud, qui cherchent un avenir meilleur dans les territoires du Nord. Cependant, les données récoltées entre 2010 et 2015, par la U.N. Population Division mettent aussi en lumière l'importance des flux migratoires du Nord-Sud ou du Sud-Sud, même si ceux-ci mobilisent un nombre peu élevé de migrants. Par exemple, un certain nombre d'européens sont partis pour rejoindre l'Australie ou les États-Unis². Parmi les pays occidentaux les plus touchés par la migration, nous retrouvons la Suisse qui reçoit chaque année un nombre non négligeable d'immigrants.

Comme précisé auparavant, la migration n'est pas un phénomène nouveau. Aujourd'hui, les médias délivrent une attention particulière à cette thématique, en se focalisant principalement sur les difficultés rencontrées par ces personnes, une fois arrivées dans leur pays d'accueil. Les recherches effectuées en sciences sociales traitent principalement des thématiques telles que l'intégration, l'accessibilité à l'école ou au travail, les difficultés d'acceptation par la société d'accueil et les problèmes linguistiques. Cependant, nous jugeons qu'il reste important de faire la lumière sur les expériences vécues par ces personnes, afin de mieux comprendre leur réalité. Cela permet d'interpréter le phénomène de la migration du point de vue de ces gens qui ont connu ce type d'expérience, sans faire de détour. En donnant la parole aux acteurs de ce phénomène, nous pouvons plus facilement explorer et comprendre leur histoire migratoire.

De plus, nous considérons que ce type de travail permettra d'enrichir les recherches menées sur la migration, en ajoutant deux aspects jugés importants, celui de l'histoire personnelle de ces personnes et la valeur accordée à la parole des différents acteurs sociaux.

² <http://metrocosm.com/global-immigration-map/>, consulté le 08 mai 2017.

Plusieurs des constats évoqués précédemment ont provoqué chez nous un intérêt croissant au sujet des migrants mineurs, devenus aujourd'hui des adultes ayant vécu une expérience migratoire durant leur enfance.

Ce travail est réalisé dans le cadre d'un Master en droits de l'enfant, qui positionne l'enfant au centre de plusieurs thématiques, parmi lesquelles, nous retrouvons celle de la migration. La migration peut être étudiée sous différentes perspectives : psychologique, sociologique, droits, géographique, etc. ; elle peut donc être considérée comme un sujet interdisciplinaire. Mon parcours académique m'a conduit à orienter cette recherche plutôt vers des perspectives psychologiques et sociales, sans oublier de mobiliser les connaissances du droit de l'enfant, développées dans le cadre de ce Master.

Dans ce présent travail, nous nous focaliserons sur les expériences migratoires des personnes mineures, devenues à présent des adultes. L'objectif est d'identifier les critères principaux qui ont permis de développer, ou non, un sentiment d'appartenance et une identité chez les mineurs ayant immigré au Tessin. Nous focaliserons notre attention sur l'expérience individuelle migratoire des mineurs devenus adultes, afin d'analyser si le vécu d'un parcours migratoire a joué ou pas une influence sur le développement de leur sentiment d'appartenance et par conséquent, sur la construction de leur identité.

Les deux principales raisons qui nous ont amenés à choisir la population migrante du Canton du Tessin sont les suivantes. La première est le positionnement limitrophe de cette région aux pays non-occidentaux. Au cours des années précédentes, mais encore aujourd'hui, un nombre non négligeable de familles migrantes ont traversé plusieurs pays pour arriver au Tessin à la recherche d'un avenir meilleur. De plus, de nombreuses recherches sur la thématique de la migration ont été menées en Suisse, principalement dans les Cantons romands et alémaniques. Malheureusement, le Canton du Tessin a souvent été oublié par les chercheurs ; à notre avis, cela est dû à la modeste dimension de cette région ainsi qu'à sa langue.

Ce travail vise donc à mettre l'accent sur la population de migrants arrivés au Tessin, en donnant des pistes de réflexion sur la manière dont ces personnes ont réussi, ou non, à trouver une place dans leur société d'accueil. Deuxièmement, nous avons choisi le territoire italoophone pour des raisons linguistiques. Pouvoir mener des entretiens dans ma langue maternelle, l'italien, m'a permis de faciliter le développement d'un climat chaleureux, facilitant un échange riche en informations. De plus, l'écoute, les interventions et les retranscriptions successives ont ainsi été facilitées.

Dans le cadre de cette recherche, il ne s'agit pas de trouver une solution au binôme entre le sentiment d'appartenance et la migration, mais plutôt de donner la parole aux acteurs intéressés, afin d'explorer leur réalité subjective.

2 Problématique et question de recherche

Afin d'entrer dans le vif du sujet de cette étude, nous allons commencer ce chapitre par la définition d'une des notions clés de notre recherche, la migration. Un premier aperçu des caractéristiques qui définissent ces flux migratoires est exposé. Successivement, la problématique et la question de recherche qui guident ce travail vont être présentées.

La migration est un phénomène qui a toujours caractérisé l'histoire des peuples. Il s'agit d'un phénomène «naturel et universel» (Granjon, 2014, p.66) qui touche encore aujourd'hui de nombreuses populations.

Cependant, ces dernières années ont révélé un flux de migration plus élevé. En effet, ces déplacements massifs de personnes sont devenus un événement permanent et non plus quelque chose de provisoire ou de ponctuel, comme ils ont pu être considérés précédemment (Joly, 1997). De plus, les trajectoires migratoires actuelles se sont intensifiées et diversifiées (Guilbert, 2005).

Nous pouvons définir la migration comme un déménagement temporaire ou permanent d'une personne vers un autre pays, en s'établissant au-delà des frontières de celui-ci. Elle ne se caractérise pas uniquement par un transfert d'une personne d'un territoire à l'autre, mais elle implique aussi divers aspects de la société, tels que l'éducation, la santé, la qualité de vie, la protection, le développement personnel, social et économique, de même que l'identité (Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2012, www.ohchr.org).

Les circonstances dans lesquelles la migration prend forme, c'est-à-dire les causes d'un départ, le parcours migratoire et l'arrivée dans le nouveau pays d'accueil, possèdent de grandes incidences sur les migrants, et cela se remarque surtout au niveau de leur psychisme (Granjon, 2014).

Ces derniers temps, ce phénomène est devenu un moyen utilisé par certaines personnes en vue de fuir les pressions économiques et politiques régnant dans leur pays d'origine (Office fédéral des migrations, ODM). Dans cette perspective, Bolzman (2001) considère la migration comme une tentative visant à s'échapper de son propre pays, ce dernier étant

caractérisé par une situation menaçante.

La migration touche au quotidien des millions de personnes, parmi lesquelles nous retrouvons des enfants. Dans la majorité des cas migratoires, les enfants sont accompagnés de leur(s) parent(s), mais il arrive qu'ils soient aussi livrés à eux-mêmes (Zermatten, 2000). Comme le met en évidence Zermatten (2000), même si l'enfant est une personne d'un jeune âge, ses conditions d'être à la fois enfant et migrant, devront lui assurer un respect particulier et surtout une protection spécifique.

Notre travail porte sur le développement du sentiment d'appartenance chez les personnes mineures ayant migré, devenues des adultes aujourd'hui, et sur la construction de leur identité au Tessin. L'objectif de cette recherche vise à l'exploration du vécu durant l'enfance de ces jeunes, à travers la valorisation de leur parole et de leur récit. Un aspect important de ce travail met en avant le fait de considérer ces gens comme des acteurs sociaux qui ont joué un rôle actif dans la construction de ce qu'ils sont devenus aujourd'hui.

La construction du sentiment d'appartenance n'est pas si simple à enquêter, car il s'agit d'une notion très subjective. Chaque personne peut utiliser de multiples critères pour se sentir appartenir au nouveau pays d'accueil (Pilote, 2003). De plus, au-delà d'un réaménagement d'appartenance, les migrants se trouvent souvent confrontés à une remise en question de leur identité, laquelle peut se faire de différentes manières.

En 2003, Pilote a investigué la notion de sentiment d'appartenance à travers une recherche assez originale. Le but de cette étude était de relever les groupes auxquels les jeunes, âgés de 14 à 18 ans, estimaient se rattacher le plus. 74 schémas d'appartenance ont été développés par les participants. Dans un deuxième temps, «les schémas ont été dépouillés de façon à dégager les catégories d'appartenance les plus significatives pour les jeunes interrogés» (Pilote, 2003, p.40). Les analyses ont mis en évidence qu'il y a 5 groupes principaux auxquels ces jeunes se rattachent : la famille, les amis, l'école, les domaines de participation sociale (loisirs, sport) et les communautés politiques et culturelles.

Certains auteurs considèrent le sentiment d'appartenance et l'identité comme deux notions strictement liées l'une à l'autre. L'appartenance à des groupes sociaux spécifiques permet à chacun de s'identifier en tant que sujet individuel mais en même temps, comme sujet collectif d'un groupe. Le bouleversement provoqué par la migration comporte une instabilité personnelle, face à laquelle le sujet n'arrive plus à identifier les repères d'appartenance qui lui permettaient de se définir. L'individu se retrouve alors confronté à

une remise en question de ses appartenances et par conséquent, de son identité (Guilbert, 2005).

Camilleri (1996/7) a développé une théorie sur les stratégies identitaires qui s'applique à la population des personnes qui ont vécu une migration. L'auteur identifie trois stratégies que les migrants peuvent adopter pour développer ou non une nouvelle identité, une fois arrivés dans le pays d'accueil. Ces stratégies sont : l'isolation, l'assimilation et la stratégie intermédiaire.

Ces considérations nous ont amenés à développer la question de recherche centrale qui guide tout notre travail : *comment les enfants mineurs, immigrés, puis devenus par la suite des adultes, sont parvenus à construire, ou non, un sentiment d'appartenance et d'identité au pays d'accueil, plus précisément, dans le Canton du Tessin ?*

Afin de répondre exhaustivement à notre interrogation, nous avons décidé d'élaborer deux autres sous-questions. Ces questionnements sont additionnels et permettent d'investiguer pour ensuite analyser de manière distincte les deux thématiques centrales. En même temps, elles permettent de récolter les informations nécessaires pour répondre à la question principale mentionnée ci-dessus.

La première sous-question porte sur le sentiment d'appartenance. L'interrogation est la suivante : *quels sont les critères les plus significatifs qui ont permis de développer un sentiment d'appartenance au Canton du Tessin ? Et lesquels, au contraire, n'ont pas influencé l'émergence de ce sentiment ?*

La deuxième sous-question concerne la thématique de l'identité. Le questionnement qui en découle demeure le suivant : *parmi les trois stratégies identitaires identifiées par Camilleri (1996/7), laquelle est la plus adoptée par les interviewés ?*

Pour répondre à la question de recherche et ses deux sous-questions, le travail a été construit par différents chapitres. Dans le troisième chapitre, le cadre théorique et les concepts sur lesquels nous allons appuyer nos analyses seront exposés. Cette partie théorique nous permet de contextualiser les questionnements qui ont surgi au cours de ce travail. Le quatrième chapitre présente la description de la méthodologie mise en place, tout comme la population choisie, les méthodes de récolte et d'analyse de données. Dans le cinquième chapitre, nous exposerons l'analyse des entretiens menés avec les jeunes adultes ayant migré. Finalement, le dernier chapitre sera consacré aux conclusions finales de ce travail.

3 Cadre théorique

Au cours de la partie théorique, les notions et les concepts utilisés vont successivement être exposés lors de l'analyse.

Dans un premier temps, nous allons définir la notion de migration et les motifs qui ont amené certaines personnes à quitter leur pays d'origine. Une partie sera ensuite consacrée à l'expérience migratoire, laquelle va avoir tendance à provoquer, dans la plupart des cas, une importante rupture entre les individus et leur origine respective.

Dans un deuxième temps, nous nous focaliserons sur les jeunes d'aujourd'hui, âgés de 18 à 30 ans et issus de l'immigration. Un aperçu des recherches menées sur la thématique des enfants ayant vécu un parcours migratoire y sera présenté. Par la suite, la notion d'«enfant de première et deuxième génération» va être clarifiée.

Finalement, les concepts du «sentiment d'appartenance» et de l'identité ainsi que leurs différentes facettes seront analysées en détails, car ces derniers vont servir de base à nos analyses.

3.1 La migration et ses raisons

Dans son rapport intitulé «migration et droits de l'homme» (2012), le Haut Commissariat des Nations Unies des droits de l'homme (www.ohchr.org) explique que ces derniers temps, «les distinctions entre migration volontaire et forcée, régulière et irrégulière, temporaire, saisonnière ou à long terme et permanente sont de plus en plus floues» (p. 16). En effet, nous pouvons constater qu'il y a aujourd'hui une multitude de raisons qui poussent des familles entières à quitter leur pays d'origine : elles demeurent de type économique, social, culturel ou encore politique. Souvent, il n'y pas une cause unique engendrant ces migrations, au contraire, c'est l'enchevêtrement de plusieurs raisons qui pousse les gens à partir à l'étranger (Dapsens, 2005).

De manière générale, nous pouvons identifier trois raisons regroupant les motifs d'une migration : la situation socio-économique extrêmement difficile d'un pays, les tensions psychologiques touchant tous les membres d'une famille et finalement les raisons liées aux conflits armés, aux persécutions ethniques ainsi qu'aux catastrophes naturelles. Dapsens (2005) met en évidence le fait que les régions possédant un taux élevé de chômage et une faible croissance de l'économie regroupent le plus de départs. Vitté (2005) explique la manière dont les tensions politiques et les guerres civiles ou religieuses continues rendent

difficile les conditions matérielles de vie de ces familles. La perte des liens sociaux entre les gens et la destruction du tissu économique du pays amènent la population à la misère et à la pauvreté. Ainsi, les familles se retrouvent confrontées à des situations impotentes qui déterminent leur décision de partir et de s'établir à l'étranger. De plus, les guerres continues (politiques et ethniques), les violences subies et les angoisses qui en découlent, contribuent à l'intensification des flux migratoires vers les pays du Nord (Dapsens, 2005). L'objectif primordial de l'immigration est de réussir à acquérir un avenir meilleur, pour les adultes et pour les enfants, autant sur le plan personnel que professionnel (CODE, 2012 et Comité des droits de l'enfant, 2012).

Selon Wata (2003), il existe d'autres motifs poussant les gens à s'établir à l'étranger, au-delà des tensions internes liées au pays et à leurs conséquences au niveau personnel. Souvent, les informations reçues sur la réalité du lieu de destination accroissent la volonté de ces personnes à quitter leur terre natale à la recherche d'un avenir meilleur, ailleurs. Les familles ou les amis ayant préalablement migrés en Europe racontent leur nouvelle vie à l'étranger, incitant ainsi les gens en difficultés à les rejoindre (Wata, 2003, Calin, 2003). Néanmoins, ces informations ne sont pas toujours exactes. De l'autre côté, il y a aussi les médias qui jouent un rôle non négligeable d'influence, en donnant une image idyllique de l'Europe. Selon Dapsens (2005), les médias utilisent des images et des descriptions attrayantes des pays européens, mais qui ne renvoient néanmoins pas à la réalité des territoires. Dans de nombreux reportages, ils décrivent ce continent comme un «modèle idyllique» (Dapsens, 2005, p.6) possédant «la nourriture abondante, les routes bien faites et bien entretenues, les moyens de transport, des habitants heureux et en bonne santé» (Wata, 2003, p.7). Les obstacles auxquels sont alors confrontés les migrants, une fois arrivés dans leur pays d'accueil, ne sont jamais évoqués, comme par exemple, la difficulté linguistique, une délicate intégration sociale, la difficulté à trouver un travail, le chômage, etc.

En réfléchissant sur les multiples raisons exposées ci-dessus, nous pouvons les regrouper sous le «chapeau» illustré par une cause encore plus grande et sensible : le non-respect des droits de l'homme, de même que ceux des enfants. Les pays le plus touchés par les guerres ou les crises économiques ne donnent pas la possibilité à leurs habitants de vivre dignement et de se développer. En outre, la peur des répercussions et des violences physiques empêche les individus d'exprimer leur liberté de pensée. Les droits de l'homme, tels que le droit à la vie, à la survie, au développement, à la liberté d'expression et respectivement,

de pensée etc. sont ainsi violés (Dapsens, 2005). De plus, cette violation s'étend aussi aux droits des enfants.

3.1.1 Expérience migratoire : le moment de rupture

Comme illustrée précédemment, la migration est devenue au cours de ces dernières années un sujet d'actualité et de préoccupation croissante, qui intéresse tous les pays d'Europe (Dapsens, 2005).

La migration conduit les individus à se positionner entre deux mondes : leur pays d'origine, c'est-à-dire le lieu où ils ont grandi et développé des liens affectifs et sociaux importants, et leur pays d'accueil, celui où ils se trouvent maintenant (Bucur, 2006). Le fait de devoir se situer entre ces deux mondes significatifs pour ces sujets, génère une certaine instabilité, laquelle à son tour provoque des ruptures, c'est-à-dire des «interruption(s) of the normal flow of events» (Zittoun, 2007a, p.190). Pour qu'un événement puisse être considéré comme une vraie «rupture», il doit provoquer chez les sujets des questionnements personnels sur le sens de continuité dans le monde où ils demeurent actuellement. Comme l'explique Zittoun (2007a), les ruptures se présentent au moment où les «representations or understandings of a part of the world are not anymore adequate to apprehend and organize the given of her experience» (p.190). Du moment où les acquis obtenus précédemment ne permettent plus de définir le nouveau monde, les individus doivent développer un nouveau modèle d'interprétation pour y donner un sens. L'auteure parle de «transition», en tant que «processus de reconstruction» (p.189) qui suit la phase de «rupture».

De même, Calin (2003) parle aussi de la notion de «rupture», mais il lui donne une définition différente de celle de Zittoun (2007a). En faisant référence à l'expérience migratoire, il définit sous le terme d'«acte de rupture», le «moment de départ suite à la décision de départ» (Calin, 2003). Selon lui, la migration doit être considérée comme un «acte» établi à partir d'un choix personnel. Cependant, l'auteur est conscient que dans certaines situations, le choix de migrer à l'étranger est plutôt un «choix en situation», c'est-à-dire, basé sur des circonstances vitales. Toutefois, il remarque que la décision de migrer reste quand même un acte volontaire et pensé par l'individu. «Les migrants sont souvent dans une situation difficile quand ils prennent la décision d'émigrer, mais reste le fait qu'ils prennent cette décision, alors que d'autres, (...) certains de leurs amis, certains de leurs voisins, certains membres de leur famille, ne prennent pas cette décision» (Calin, 2003). En accord

avec Zittoun (2007a), il constate que l'acte de rupture provoque de nombreuses remises en question et de réélaborations chez l'individu.

En lien avec cette idée de remise en question subjective, Guilbert (2005) met l'accent sur l'aspect subjectif, en expliquant comment la migration peut avoir des conséquences sur l'individu lui-même. La migration comporte des réaménagements identitaires sur plusieurs niveaux : personnel, social et culturel. Elle provoque l'affaiblissement ou, dans des cas plus graves, la rupture des liens affectifs et sociaux avec leur propre famille ou communauté. De plus, elle cause une scission entre la culture et les repères géographiques de leur pays d'origine (Bucur, 2006).

On retrouve chez les migrants une remise en cause des appartenances aux groupes ou à des réseaux précis, qui à son tour amène à une nouvelle construction des liens et des rapports avec leur pays d'accueil, comprenant la population et tous les réseaux qui s'y rattachent. Une nouvelle identité vient petit-à-petit se construire, tout en restant floue en fonction des appartenances développées (Guilbert, 2005). Cette idée est soutenue aussi par Calin (1999-2000) qui explique que la rupture avec l'environnement social et la continuité historique du pays d'origine exposent le migrant à une crise identitaire. Celle-ci est plus marquante pour les migrants qui avaient autrefois construit un sentiment d'appartenance à des groupes qui leur étaient très proches, tels que la famille, les camarades d'école ou encore les gens habitant le quartier où ces derniers résidaient (Calin, 2003).

Le même auteur précise que le fait d'avoir vécu une expérience migratoire, lors de leur adolescence, a un impact important sur la construction de leur identité personnelle et sociale. Il explique que l'enfant, lors de ses premières années scolaires, développe des sentiments d'appartenance plutôt orientés vers des «groupes de proximité» (Calin, 2003). Ces groupes comprennent leur famille, les personnes du quartier où ils grandissent, tout comme leurs camarades de classe. En se développant, l'enfant se retrouve petit-à-petit confronté à l'émergence du sentiment d'appartenance à des «groupes plus larges», tels que les groupes culturels, nationaux ou internationaux (Calin, 2003).

Sous un point de vue psychosocial, Erikson explique qu'au cours de son adolescence, le jeune se retrouve souvent confronté à une période bouleversée, caractérisée par de nombreuses crises personnelles et sociales qui remettent en question le «je» (Samson, 2011). En se trouvant projeté dans le monde des adultes, l'adolescent doit alors se reconstruire une nouvelle identité en s'appuyant sur des nouvelles situations et repères sociaux, culturels

et géographiques qui demeurent à sa disposition (Jeammet et Bochereau, 2007). Pour un adolescent migrant, les choses se montrent plus difficiles, car il ne possède pas encore les repères suffisants pour construire un nouveau sentiment d'appartenance au pays d'accueil (Calin, 2003). Dubet (2016) précise que «les ruptures biographiques, celles de l'adolescence ou de l'immigration, mettent à jour la crise des filiations, engendrant des traumatismes si violents que les individus ne peuvent naître à la nouvelle société s'ils ont perdu les liens à ces racines» (p. 139).

Certains auteurs mentionnent que la migration n'a pas uniquement des conséquences négatives. Selon Mosquera-Labbé (cité par Guilbert, 2005), lors de l'expérience migratoire, les individus sont souvent confrontés à plusieurs réseaux sociaux qui leur offrent un soutien, et de plus, ils leur permettent de découvrir leurs droits en tant que migrants. C'est à travers ces réseaux que les migrants découvrent qu'ils ont des droits et ont la possibilité de les revendiquer.

Selon Guilbert (2005), la migration peut être aussi considérée comme une source de nouveaux apprentissages. Souvent, le parcours migratoire amène l'individu à parcourir plusieurs pays, nations et donc, ce dernier va côtoyer des cultures différentes. En traversant plusieurs lieux, l'individu peut acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire, ainsi que développer des nouvelles compétences sociales ou personnelles. Ces apprentissages multiples peuvent se faire sous différentes formes et varient selon l'âge du sujet, son niveau d'instruction et selon le groupe d'identification culturel et ethnique d'appartenance. Guilbert (2005, p.16) identifie trois formes différentes d'apprentissage : informelles (à travers la narration du récit d'autres migrants, la transmission de valeurs ou de traditions culturelles des autres pays, etc.) ; formelles (à travers des cours de langues, stages ou formations professionnelles) et à différents niveaux (local, national et international).

3.2 Etat des lieux des recherches effectuées sur les enfants ayant vécu un parcours migratoire

En sciences sociales les recherches contemporaines sur la thématique de la migration et des populations d'immigrés sont nombreuses.

Au début du XXème siècle, les premières recherches relatives aux enfants issus de l'immigration sont réalisées aux Etats-Unis. L'intérêt principal de ces chercheurs était de comprendre les modalités d'intégration des mineurs ayant migré dans ce nouveau pays d'accueil. Suite au nombre croissant d'enfants ayant vécu un parcours migratoire, les

chercheurs se sont orientés sur la thématique de l'accessibilité à l'école et au marché du travail pour ces jeunes. De plus, les sujets tels que l'intégration au groupe ethnique et les rapports de ces enfants avec leur pays d'origine ont suscité un intérêt majeur (Potvin, Eid et Venel, 2007, cité par Lahrizi, 2014).

Parmi les nombreuses recherches effectuées, certaines se sont penchées sur le thème de l'identité et des sentiments d'appartenance des enfants ayant vécu une expérience de migration. Parmi les nombreux chercheurs, en Amérique, Waters (1994) a mené une étude qualitative sur 83 adolescents noirs américains originaires des Caraïbes, dont le but était «to explore the processes of immigrant adaptation and accommodation to the United States, to trace generational changes in adaptation and identification (...)» (Waters, 1994, p.797). Grâce aux données obtenues, la chercheuse a établi que le sentiment d'identité de ces jeunes est influencé par plusieurs facteurs. Parmi ces facteurs, elle identifie ceux qui, à son avis, jouent un rôle primordial dans la construction de l'identité : «the social class background of the parents, the social networks the parents were involved in, the type of school the child attended, and the family structure» (Waters, 1994, p. 803).

En France, plusieurs recherches ont été menées sur la thématique des enfants d'immigrants. Les premières recherches se focalisent sur les difficultés rencontrées par ces jeunes migrants lors de leur arrivée dans le pays d'accueil : difficultés linguistiques, d'acceptation dans le nouvel établissement scolaire et la construction de nouvelles amitiés. Successivement, les travaux se sont diversifiés et de nouveaux thèmes de recherche ont été traités.

Dans un article paru en 1988, Boulot et Boyzon-Fradet mentionnent le terme d'identité. Ils mettent en évidence comment, chez les enfants ayant migré, il peut y avoir une identité multiple, dont l'école doit tenir compte afin de faciliter l'intégration de ces jeunes dans la société. Selon les auteurs, les enfants immigrés basent leurs envies/choix d'appartenance en faisant référence à deux cultures différentes : celle du pays d'origine et celle du pays d'accueil. Les deux considèrent que l'acte de «faire référence à ...» n'est pas figé, mais varie en fonction de l'âge de l'individu et de son histoire (migration, famille, école et amis). Plus précisément, ils expliquent que l'adolescent développe une appartenance multiple et contextuelle plutôt que celle de devoir faire un choix entre appartenir au pays d'origine ou au pays où il vit maintenant. Chez les jeunes ayant vécu une expérience migratoire, il y a donc un élargissement de la notion d'identité, laquelle devient alors additionnelle (Boulot et Boyzon-Fradet, 1988).

Plus récemment, Richard (2004) soutient l'idée d'une construction incessante de l'identité chez ces personnes évoquées. L'auteur donne beaucoup d'importance aux phénomènes

de départ et/ou de stabilisation dans un pays étranger qui caractérisent l'histoire de l'individu. Il explique que les identités des jeunes venus d'une immigration ne doivent pas être considérées comme un résultat mais plutôt en tant qu'un processus en perpétuel changement. Ces identités peuvent permettre au sujet de s'identifier personnellement, on parle alors d'identité individuelle, ou de se sentir appartenir à une collectivité, c'est l'identité collective. Richard (2004) ajoute qu'«il s'agit ici de ne pas considérer les individus comme dépouillés de leurs appartenances à des communautés culturelles, nationales, familiales, ou autres, mais au contraire, de considérer ces appartenances, leurs évolutions, et leur interrelations avec les comportements et les situations individuelles» (p.10). L'auteur est conscient de la diversité et de la complexité des parcours migratoires qui amènent à une négociation identitaire et continue de ces individus.

Au Québec, les premières recherches effectuées sur la population considérant les enfants des migrants étayaient des thématiques telles que la discrimination raciale, les difficultés rencontrées lors d'une insertion sociale ou scolaire, etc. Par la suite, les chercheurs se sont intéressés aux différentes stratégies d'insertion sociale, développées à partir de ces jeunes gens concernés, en se focalisant sur l'aménagement des différents sentiments d'appartenance ressentis par ces derniers cités (Eid, 2007, cité par Lahrizi, 2014).

Dans une récente recherche, Magnan, Darchinian et Larouche (2016) se sont intéressés à étudier «le processus de construction identitaire des jeunes issus de l'immigration à Montréal au fil de leurs transitions scolaires, de la primaire jusqu'à l'université» (p.97). Cette étude diffère des recherches précédentes et permet de suivre la construction identitaire établie au fil du temps. Une caractéristique des participants à cette recherche est qu'ils ont vécu une transition linguistique, c'est-à-dire du français à l'anglais et vice-versa, lors du début du passage du postsecondaire au début de l'université. À partir de l'analyse des récits autobiographiques de ces jeunes, les chercheurs ont relevé que de nouvelles appartenances surgissent une fois terminée l'école secondaire et ils en déduisent que les jeunes migrants possèdent des identités multiples. Les entretiens montrent un partage de valeurs et d'expériences communes parmi les jeunes issus de l'immigration. De plus, les données montrent comment le parcours identitaire change en fonction de la langue utilisée pour enseigner à l'université, le français ou l'anglais.

Comme dans d'autres pays, tels que la Suisse, la migration est devenue une thématique actuelle. Plusieurs médias, chercheurs, certaines ONG suisses et des politiciens ont

développé des préoccupations au sujet du nombre croissant des migrants et surtout des mineurs migrants débarquant sur le territoire suisse.

Au cours de ces dernières années, plusieurs recherches ont été menées sur le thème de la migration et de ses enjeux. Les principaux sujets traités s'orientent vers les difficultés d'insertion sociale (société, école et travail). Au milieu des années 1970, les premières études concernant les femmes et les enfants d'immigrants ont été menées. L'intérêt portait sur les difficultés scolaires et d'insertion rencontrées par ces personnes mineures dans leur pays d'accueil. Dans les années 1980, les recherches se sont plutôt orientées vers une perspective sociologique, en analysant les «modalités d'insertion socio-professionnelle» des jeunes migrants et les moyens mis à leur disposition pour faciliter le passage de l'école au monde du travail (Fibbi, 1989).

Des thématiques telles que les caractéristiques du parcours migratoire, les motifs qui poussent à abandonner leur propre maison et peut être leur famille, les récits autobiographiques, le «sentiment d'appartenance» ou la construction d'une nouvelle identité n'ont été pas étudiées en Suisse. Fibbi (1989) donne une explication possible à ce manque, en remarquant que «les recherches du type non strictement pédagogique, sont le fruit d'une conjonction plus ou moins fortuite de facteurs, tels qu'une thèse, un travail de mémoire à l'université ou aux instituts d'études sociales (...)» (p.148).

C'est grâce à l'intérêt croissant des étudiants d'aujourd'hui que des «thèmes plus personnels» concernant l'expérience migratoire ont émergé. Plusieurs recherches et travaux de mémoire se sont ainsi orientés sur «l'histoire de l'individu migrant», en mettant l'accent sur le vécu de la personne et les difficultés auxquelles elle a été exposée. Par ce biais, la parole des migrants est mise en valeur.

Durant ces dernières années, une attention croissante de la part des étudiants universitaires s'est concentrée sur les enfants dont les droits reconnus par la Convention relative aux droits de l'enfant (1989) n'ont pas été garantis. La prise en charge et la perspective d'avenir de ces mineurs non accompagnés, leur protection, la participation de ces enfants dans la prise des décisions les concernant, l'intégration des enfants porteurs d'un handicap, la vision des enfants en tant qu'acteurs sociaux, sont quelques exemples parmi les nombreux sujets traités par les universitaires dans leurs travaux de mémoire.

A partir de ce bilan scientifique établi grâce aux recherches menées sur la thématique des enfants d'immigrants, nous pouvons constater que les notions d'identité et d'appartenance sont ressorties plusieurs fois. De manière générale, les différents auteurs constatent que l'identité est un concept assez dynamique et influencé par l'appartenance

multiple de ces jeunes à leur société, leur culture, leurs différents lieux de vie et leurs expériences vécues (p.ex. parcours migratoire).

Nous trouvons qu'il est intéressant de percevoir si les mêmes constats, concernant le sentiment d'appartenance et la construction de l'identité, ressortent aussi dans les résultats finaux de cette recherche.

3.2.1 Les enfants migrant en Suisse et au Tessin : un bref aperçu

En ce qui concerne la migration en Suisse, Piguet (2013) explique qu'aujourd'hui, les deux tiers de la population totale en Suisse sont issus, de manière directe ou par l'un des parents, de la migration. Parmi cette portion, un quart de ces personnes sont nées hors des confins de la Suisse.

De manière générale, l'histoire migratoire suisse récente peut être répartie sur trois grandes périodes : les années entre deux-guerres, les années 1980 à 1990 et finalement, les années 2000.

Durant les années qui ont suivis les deux guerres mondiales, nous pouvons constater une influence des besoins économiques du territoire suisse sur la politique de l'immigration. Au cours du temps, nous remarquons une diminution du lien entre l'économie de pays et le flux migratoire (Piguet 2013, p.65).

Dans la première période, la migration en Suisse se caractérisait principalement par des gens provenant des pays limitrophes, comme la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et l'Autriche. Piguet (2013) parle d'«immigration de travail» ou «économique» : les personnes venaient en Suisse pour trouver du travail et fuir un chômage assez présent dans leur pays respectif. Ces migrants travaillent dans les secteurs de la main d'œuvre, tels que les entreprises métallurgiques et l'agriculture. Un afflux croissant des femmes venant de l'Allemagne et de l'Autriche caractérise les premières années suivant les deux guerres mondiales. L'expansion du secteur textile et de l'industrie alimentaire demandent une augmentation de la main d'œuvre féminine. En vue de ce motif, dans ces années-là, nous pouvons constater un nombre d'entrées des femmes, très jeunes et célibataires, plus élevé que celui des hommes, en Suisse.

Au cours des années 1980 à 1990, la Suisse est exposée à un nouveau flux migratoire. Les migrants venant en Suisse ne viennent plus exclusivement des pays limitrophes, mais ils arrivent aussi de pays plus éloignés, comme la Yougoslavie, la Roumanie ou le Portugal. Remarquées aussi au cours des années précédentes, ces migrations sont principalement

guidées par un intérêt économique et par la curiosité de découvrir un nouveau territoire européen (Bucur, 2006). Les caractéristiques des migrants restent presque les mêmes : peu qualifiés et peu formés. Les migrants travaillent principalement dans les branches économiques nécessitant une faible qualification et proposant des postes médiocres. Efonay et Piguet (1999), cités par Bolzman (2001), repèrent que «deux personnes sur trois se retrouvent dans l'hôtellerie-restauration» (p.145).

Au début des années 1990, la Suisse est confrontée à une forte diminution du PIB (produit intérieur brut), laquelle cause un ralentissement de l'«immigration du travail». Cependant, la population des étrangers continue à s'agrandir, à cause de l'intensification de l'immigration que Piguet (2013) désigne sous l'appellation «immigration non active» (p.44). Elle peut aussi être définie comme une «immigration d'asile» et se caractérise principalement par la volonté des familles de se regrouper pour reconstituer le noyau familial. Si auparavant, l'immigration comprenait principalement des hommes travailleurs, dans les années 1990, la Suisse est confrontée à une migration plutôt familiale qui comptait de nombreux enfants (Santelli, 2004).

Dans les années 2000, les caractéristiques définissant la population de migrants ont beaucoup évolué. La grande différence qui apparaît, comprend principalement les motifs qui conduisent les gens à abandonner leur pays d'origine. Si, au courant des années précédentes, les personnes sont venues en Suisse surtout pour trouver un meilleur travail, aujourd'hui, nous pouvons identifier deux grands groupes de migrants. D'une part, il y a les migrants des pays limitrophes qui, comme dans les années précédentes, viennent sur le territoire suisse principalement pour travailler. Pourtant, au contraire des années passées, ces personnes sont aujourd'hui très qualifiées et compétentes et elles peuvent donc proposer leurs habilités dans des secteurs plus ambitieux qui étaient précédemment réservés exclusivement aux personnes originaires de la Suisse (Piguet, 2013). De l'autre côté, il y a un nombre plus important de migrants qui, durant ces dernières années, s'est établi en Suisse. Ces migrants provenant de pays plus éloignés, tels que la Syrie, l'Ethiopie ou encore l'Afrique s'expatrient à la recherche d'un pays d'accueil qui leur donne une certaine protection. Dapsens (2005) éclaire le fait que les motifs poussant ces personnes à fuir leur pays d'origine et à s'engager dans un voyage qui n'est pas toujours évident, sont liés aux conditions inhumaines de vie auxquelles ils sont quotidiennement confrontés (répercussions, violence, guerres, etc.).

Nous pouvons donc constater comment la Suisse, dans son histoire de migration, est passée «d'une immigration de recrutement de main-d'œuvre voulue (...) par l'Etat, à une

immigration beaucoup moins contrôlable, encouragée par une multitude de facteurs liés au pays de départ (mauvaises conditions économiques, fuite face à des situations de détresse, violence endémique, etc.) qu'au pays d'accueil (meilleures conditions de vie, présence de membres de la famille, etc.)» (Piguet, 2013, p.50).

L'Office fédéral de la Statistique (OFS) explique que depuis 2002, la Suisse est confrontée à un gros changement d'ampleur du flux migratoire. Plus précisément, les statistiques montrent une augmentation importante des personnes provenant d'Etats appartenant à l'Union Européenne ou à l'AELE (Convention instituant l'Association Européenne de Libre-Echange) plutôt que des pays tiers.

Grâce à l'enquête suisse sur la population active (ESPA) datant de 2015, nous pouvons constater que le 35% de la population résidante, de plus de 15 ans, se compose de personnes issues de la migration (Tableau 1). De plus, le presque 29% de ces gens sont de 1^{ère} génération et le 7%, de 2^{ème} génération.

Tableau 1 : Population résidante permanente de 15 ans ou plus, selon le statut migratoire, en 2015

	En milliers	En %
Total	6996	100
Population non issue de la migration	4417	63.1
Population issue de la migration	2514	35.9
1 ^{ère} génération	2025	28.9
2^{ème} génération	489	7.0
Population dont le statut migratoire n'a pas pu être déterminé	64	0.9

Source : enquête suisse sur la population active (ESPA) 2015

(<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/selon-statut-migratoire.html>), consulté le 18 janvier 2017.

En ce qui concerne les mineurs, les données récoltées par l'OFS ne consentent pas à analyser le statut migratoire des enfants de moins de 15 ans. Cependant, en confrontant le lieu de naissance avec la nationalité de ces mineurs, les statistiques permettent de percevoir que le presque 75% des enfants de moins de 15 ans sont suisses et nés en Suisse (Tableau 2).

Tableau 2 : Population résidante permanente de 0 à 14 ans selon la nationalité et le lieu de naissance, 31.12.2015

		En %
Total	1'236'792	100
Suisses	911'743	73.7
Etrangers	325'049	26.3
Personnes nées en Suisse	1'114'629	90.1
Personnes nées à l'étranger	122'163	9.9

Source : STATPOP, tiré du site

(<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/selon-statut-migratoire.html>), données consultées le 18 janvier 2017.

En 2014, le Canton du Tessin comptait presque 100 milliers de personnes issues de la migration (cf. Charte de la population résidante permanente issue de la migration en 2014, annexe 1). Parmi ce nombre, plus de trois quarts étaient des personnes de 2^{ème} génération et le reste, de 1^{ère} génération. Nous pouvons remarquer donc que le Tessin compte une population nombreuse, comprenant plus de 40% de personnes issues de la migration.

3.2.2 Notion d'enfant de «première» et «deuxième» génération

Définir le concept de «génération» n'est pas toujours facile, néanmoins ce n'est pas le cas vis-à-vis des termes de « première » et de « deuxième » génération (Gualda, 2007).

La bibliographie internationale sur les migrations catégorise les migrants sous différentes générations selon leur histoire migratoire, leurs expériences et leur âge. L'âge a été utilisé dans plusieurs études sociologiques pour différencier les enfants ayant migré de moins de 14 ans, de ceux plus âgés. Cette séparation a créé deux catégories distinctes de jeunes mineurs ayant vécu un parcours migratoire, au cours de leur enfance. La «première génération» désigne les enfants nés à l'étranger, et arrivés dans leur pays d'accueil, dès l'âge de 14 ans ou plus. Selon cette distinction, les jeunes ayant migré à un âge inférieur à 14 ans sont catégorisés dans la «génération 1.5». La «deuxième génération» comprend les enfants qui sont nés «in the place of migratory destination of, at least, one of their parents» (Gualda, 2007, p.7). Il existe d'autres catégories que nous n'allons pas approfondir car nous ne retenons que le débat majeur pour définir la population des migrants mineurs pour cette recherche effectuée sur la première et la deuxième génération.

Le terme de «deuxième génération» est une notion qui varie selon les chercheurs, car chacun utilise des critères différents pour identifier les gens appartenant à cette catégorie (Santelli, 2004). En effet, comme nous pouvons le constater lors d'un débat datant des années 1980, la Commission fédérale consultative au sujet du problème engendré par les étrangers (CFE), a défini sous la notion de «deuxième génération», tous les «enfants nés en Suisse de parents étrangers ayant immigré, de même que les enfants entrés en Suisse dans le cadre d'un regroupement familial, dans la mesure où ils ont accompli dans notre pays la plus grande partie de leur scolarité»³. Cette définition est toujours employée même si, depuis la fin de l'année 2007, le CFE n'existe plus. Dans cette même perspective, en 1996, Portes et Zhou (cités par Lahrizi, 2014) précisent que les enfants arrivés dans le pays d'accueil en bas âge doivent faire partie de cette catégorie.

Au contraire, Santelli (2004) identifie sous le concept de «deuxième génération», les descendants d'immigrés, en les considérant comme une «catégorisation bien spécifique de l'espace social» (p.29). Elle précise que cette notion se réfère aux enfants qui n'ont pas immigré eux-mêmes, c'est-à-dire ceux dont les deux parents ont vécu un parcours migratoire et/ou viennent de l'étranger. Inversement, pour d'autres auteurs, il suffit «qu'au moins un parent soit immigré» (p.32).

Pour notre recherche, nous nous appuyons sur la notion de «première génération» avancée par Gualda (2007), laquelle identifie, par ce terme, les jeunes arrivés en Suisse à l'âge de 14 ans, jusqu'à 18 ans. En ce qui concerne la notion de «deuxième génération», nous prenons comme référence celle proposée par Portes et Zhou (1996). Donc, les interviewés qui sont arrivés dans leur pays d'accueil en bas âge et qui ont fréquenté toutes les écoles en Suisse seront classés sous cette catégorie.

3.3 La théorie constructiviste

En 1969, Blumer (cité par Pilote, 2003) explique qu'en psychologie, la perspective constructiviste se fonde sur l'action sociale des individus et les significations qu'on leur attribue. Corcuff (2011), en illustrant l'idée d'Elias, mentionne que «l'individu n'est pas appréhendé comme une entité extérieure à la société, ni la société comme une entité extérieure aux individus» (p.22). L'entité «individu» et l'entité «société» sont donc interdépendantes l'une de l'autre.

³ <http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=230> , consulté le 15 janvier 2017.

La perspective constructiviste postule que chaque action est située dans un temps et un lieu précis, mais elle prend sens grâce à l'interaction réciproque des membres d'une communauté. L'interaction sociale permet au sujet d'interpréter les situations face auxquelles il est confronté. Berzonsky (2003, cité par Dumora et Boy, 2008) précise que «ce sont les interprétations personnelles des expériences et non les événements en eux-mêmes qui constituent la réalité d'une personne» (p.2). En se basant sur le postulat de Gergen, les mêmes auteurs spécifient que «la réalité est co-construite dans l'expérience avec les autres» (p.9). L'individu arrive à se comprendre lui-même, de même que son monde par sa participation aux interactions variées et par la construction d'un discours social avec les autres (Dumora et Boy, 2008).

La construction identitaire doit être conçue comme une pratique imparfaite dans laquelle l'acteur reste en travail continu afin de trouver une harmonie entre sa structure sociale et personnelle (Dubet, 2016). De plus, grâce à l'action continue et réciproque avec les autres personnes, l'individu arrive à structurer son identité. Comme le précise Pilote (2003), «c'est précisément grâce à cette participation active des individus que se développe le sentiment d'appartenance et se construit l'identité» (p. 38).

Selon Magnan et al. (2016), les jeunes issus de l'immigration construisent leur identité à travers un «processus en mouvance qui doit être situé dans les contraintes sociétales et dans son contexte temporel» (p. 105).

3.3.1 L'enfant : acteur social et détenteur de droits

Pour ce travail, nous considérons les participants comme des mineurs devenus aujourd'hui des adultes. Par ce motif, nous devons, mais aussi les interviewés eux-mêmes, faire un travail rétrospectif et de les considérer comme des enfants, car notre intérêt porte sur le vécu de leur enfance. Plus précisément, nous leur accordons le statut d'acteur social.

Dès années 1990, les sociologues James et Prout développent une nouvelle approche qui bouleverse l'idée soutenue jusqu'ici, concernant le rôle de l'enfant dans la société. Grâce au paradigme interactionniste, l'enfant est vu comme «actif dans la construction et la détermination de sa vie sociale, dans la vie de ceux qui sont autour de lui et dans les sociétés où il vit» (Stoecklin, SA 2015). Si nous reconnaissons à l'enfant des capacités sociales et décisionnelles, nous pouvons aussi le placer en tant qu'acteur de la construction du sentiment d'appartenance et de son identité.

De plus, grâce à l'entrée en vigueur de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) en 1989, le mineur obtient un nouveau statut : celui d'un sujet détenteur de droits. Comme le précise Zermatten (2010), dès qu'un enfant se trouve dans un Etat signataire de la CDE, il doit bénéficier de tous les droits reconnus par la Convention jusqu'à l'âge de sa majorité. Dans son analyse datant de 2012, le CODE (Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant) relève que l'enfant est tout d'abord un enfant, sans responsabilité de «son statut de migrant» (p.10).

La Suisse, signataire de la Convention en 1997, a l'obligation de reconnaître ces principes à tous les enfants présents dans le pays. Par conséquent, cela concerne aussi les enfants arrivés en Suisse en raison d'un parcours migratoire, et ces derniers doivent alors bénéficier de ces droits.

Lors de la journée de débat sur les droits de tous les enfants dans un contexte d'immigration (2012), le Comité des droits de l'enfant rappelle que les enfants venant d'une migration doivent recevoir des traitements conformes à la CDE. Lücker-Babel (2000) et le CODE (2012) relèvent qu'une fois entré dans son pays d'accueil, chaque enfant a le droit de bénéficier des quatre principes généraux reconnus par la Convention, c'est-à-dire le principe de non-discrimination (art.2 CDE), l'intérêt supérieur de l'enfant (art.3 CDE), le droit à la vie, survie et au développement (art.6 CDE) et finalement le droit de participation, c'est-à-dire de donner son opinion dans toute affaire le concernant (art.12 CDE).

Nous retenons qu'au-delà de ces principes fondamentaux, d'autres articles contenus dans la Convention peuvent être reliés à la thématique des enfants immigrés. Nous identifions l'article 8 relatif à la volonté de l'enfant de préserver son identité, nationalité et relations familiales, l'article 11 concernant le droit au non-refoulement, l'article 18 qui fait référence à la responsabilité des parents afin d'assurer un meilleur développement de leur enfant et finalement l'article 22 qui s'intéresse à l'enfant réfugié.

En ce qui concerne la Suisse, Zermatten (2010) observe que la thématique de l'enfant migrant a pris une place majeure dans la politique suisse et que plusieurs initiatives ont été mises en œuvre. Cependant, il remarque que «les besoins et les droits spécifiques de cette catégorie d'enfants sont souvent peu compris ou reconnus» (Zermatten, 2010, p.18).

Si les enfants n'ont pas un accès total à leurs droits, nous pouvons supposer qu'ils rencontrent une difficulté majeure à trouver leur place dans la nouvelle société et à développer un sentiment d'appartenance et une identité au nouveau pays.

3.4 Le sentiment d'appartenance

La notion de «sentiment d'appartenance» est définie de différentes manières selon les auteurs. En 1994, Breton considère le sentiment d'appartenance comme la «perception d'une affinité entre l'individu et la situation d'un individu et celle d'une collectivité» (p.59). En 2005, Guilbert la définit comme le résultat d'interactions sociales et culturelles de l'individu avec et dans son environnement. Selon lui, ce sentiment se détermine par «des dimensions à la fois symboliques et émotionnelles fortes» (p. 11).

A partir de ces deux définitions, nous pouvons constater que le sentiment d'appartenance est une notion très subjective qui varie dans le temps et selon les circonstances auxquelles le sujet est exposé. Aebischer et Oberlé (2015) précisent que depuis l'enfance, l'individu, par sa participation à des actions collectives (fêtes, manifestations, etc.), découvre les valeurs du groupe d'appartenance et petit à petit, il commence à les intégrer et à les partager avec les autres. Chacun n'éprouve qu'une seule fois ce sentiment, mais pendant toute sa vie, il élabore plusieurs sentiments d'appartenance, basés sur différents critères, tels que l'espace, la collectivité, l'affect et les émotions ressenties. Comme l'explique Jamet (2009), l'appartenance «est également multiforme, dans la mesure où l'on peut appartenir à un/des groupe(s) ou à un/des espace(s)» (p.14). Cette caractéristique de «multiplicité» nous la retrouvons aussi chez Mucchielli (1980, cité par Guilbert, 2005) qui précise que le sentiment d'appartenance est «un processus qui implique une identification personnelle par référence au groupe (identité sociale), des attaches affectives, l'adoption de ses valeurs, de ses normes, de ses habitudes, le sentiment de solidarité avec ceux qui en font aussi partie (...)» (p.99).

Coninck (2001, cité par Guilbert, 2005) utilise la notion d'«homme flexible» pour se référer à la multiplicité des appartenances de l'individu. Selon l'auteur, suite à l'augmentation des réseaux sociaux, l'appartenance du sujet à un groupe spécifique est devenue plus floue. Pour ce faire, le sujet construit le sentiment d'appartenir à un groupe plutôt qu'à un autre sur la base de choix personnels, lesquels sont influencés par la trajectoire de vie de l'individu.

Nous remarquons donc que ce sentiment ne se construit pas de manière isolée, mais à travers l'image que l'individu perçoit de lui-même au sein d'une société. Il s'agit donc d'une construction sociale. Guilbert (2005) explique que l'individu développe un sentiment d'appartenance à un groupe ou à plusieurs groupes spécifiques lorsqu'il arrive à extérioriser ses attentes les plus intimes, telles que ses besoins, ses préoccupations ou ses désirs. C'est grâce à la reconnaissance et à la valorisation de l'individu par la collectivité que le

sentiment d'appartenance se construit. Une fois que l'individu se définit en tant que partie intégrante d'un groupe précis, il y amène quelque chose ; il devient ainsi un contributeur de la communauté (Guilbert, 2005). Dubet (2016) précise que ce sont les multiples appartenances subjectives qui permettent à l'acteur de se définir. L'individu choisit ensuite de conserver ces appartenances ou, pour faciliter son intégration dans la société, de les renforcer. Cependant, si l'appartenance à un réseau précis «n'entraîne pas à une valorisation positive, les individus tentent de quitter leur groupe ou de le rendre plus positif» (Lipiansky, 1995, p.150).

Comme le remarquent Aebischer et Oberlé (2012), «les groupes de référence nous fournissent des repères de comparaison qui nous permettent de nous évaluer ; d'autre part, ils nous proposent des normes et des modèles qui influencent nos attitudes et nos opinions (...). Parfois cependant, la comparaison avec d'autres groupes que ceux auxquels on appartient, aboutit au résultat inverse : elle confirme que tel ou tel groupe d'appartenance est bien un groupe auquel on tient, qui a de l'importance pour nous (...)» (p.54)

Chez la population des migrants, nous pouvons supposer que la volonté de faire partie d'une nouvelle communauté issue de leur pays d'accueil, amène à une modification du sujet, c'est-à-dire celle de sa manière d'être, de faire et de penser. Pour pouvoir former un nouveau sentiment d'appartenance, souvent, le migrant se trouve confronté à devoir apporter des changements personnels. Cela faisant, il facilite ainsi l'acceptation de la part des membres du nouveau groupe et son intégration au niveau de la société. Cependant, nous devons remarquer que, dans certains cas, ces modifications causent des ruptures drastiques avec les valeurs du pays d'origine (Zittoun, 2007a). Depuis le départ, les repères d'appartenance, auxquels le migrant faisait référence, se fragilisent et ils ne permettent plus à l'individu de se «sentir appartenir à...», dans leur nouveau pays. Comme l'explique Calin (2003) «les immigrants ont à reconstruire une identité, non pas selon une logique figée, sclérosante, mais sur le mode d'une trajectoire assumée, réalisée à travers des inscriptions groupales diverses, qui ne sont de toute façon pas les inscriptions groupales d'origine».

Nous trouvons qu'il est aussi intéressant de s'interroger sur la manière dont les personnes ayant vécu une migration réussissent à développer, ou non, un sentiment d'appartenance au nouveau pays. Plus précisément, nous souhaitons voir quelles sont les significations et quels sont les aspects du parcours migratoire qui ont influencé la construction du sentiment d'appartenance au pays d'accueil.

3.4.1 Quels critères le définissent ?

Ruano-Borbalan (1998) met en évidence comment les sociétés contemporaines se distinguent par le caractère multiple des groupes d'appartenance auxquels les personnes peuvent faire partie. «On distingue plusieurs sphères d'appartenance qui vont des groupes primaires comme la famille où le cercle amical restreint, jusqu'à l'humanité-monde» (p.7). Les appartenances et par conséquent l'identité mutent dans le temps et sont influencées par les circonstances situationnelles et temporelles (Breton, 1994).

Chaque personne construit un sentiment d'appartenance sur la base de différents référents, ayant des valeurs variées et des significations personnelles. Pour se définir, certains mettent en évidence leur appartenance territoriale, alors que d'autres mettent en avant leur appartenance sociale, familiale, religieuse ou encore professionnelle (Dortier, 1994 et Guérin-Pace, 2006/4). Les multiples référents auxquels les personnes accordent une place privilégiée au sentiment d'appartenance permettent de constituer leur propre identité et de trouver sa place dans la société (Guérin-Pace, 2006/4).

Certains chercheurs, dont Guérin-Pace, donnent beaucoup d'importance à ***l'aspect géographique et territorial***. Plus précisément Guérin-Pace (2006/4) explique que «c'est l'ensemble du parcours géographique et le sens donné aux lieux, passés ou présents, vécus, pratiqués ou même imaginaires, qui constituent un élément essentiel à la compréhension des appartenances (...), et contribuent ainsi à la formation d'un patrimoine identitaire» (p. 298). Le chercheur précise que la définition d'«appartenance géographique» n'est pas figée mais plutôt variable. Elle englobe les espaces plus proches et limités, tels que le quartier, les espaces intermédiaires, par exemple la commune ou la région, pour arriver finalement à des zones géographiques plus amples, c'est-à-dire le pays, la nation ou encore le continent.

La trajectoire migratoire joue un rôle non négligeable dans la détermination du lieu d'appartenance. A partir de données récoltées grâce à l'enquête internationale «Histoire de vie» parue en 2003 sur «le processus de formation du sentiment d'appartenance à un territoire» (p.298), Guérin-Pace (2006/4) démontre qu'un petit pourcentage de migrants de deuxième génération, se sentent appartenir plus au pays d'origine de leurs parents qu'au pays où ils sont nés, même s'ils n'ont jamais vécu dans ce pays. De plus, l'auteur observe qu'un faible nombre de participants n'arrivent pas à se définir comme appartenant à un lieu ou un espace précis. Les interrogés répondent avec des «réponses imprécises qui traduisent une volonté de ne pas se situer par rapport à un lieu précis (...)» (p. 304). Il

remarque que ce type de réponses sont données surtout par les immigrés ou les descendants de familles ayant vécu une immigration. D'autres encore mettent en avant leur appartenance multiple, en disant se sentir appartenir à plusieurs lieux qui ont caractérisé leur vie. A partir de l'analyse des enquêtes, Guérin-Pace (2006/4) conclue que «les lieux apparaissent comme des contextes indissociables de tous les moments forts de la construction de l'identité, facilement mémorisables sous formes d'images, d'émotions» (p.305).

La **famille** constitue un autre facteur essentiel à l'intégration sociale et ainsi au développement du sentiment d'appartenance. La vie familiale est «porteuse d'équilibre et de protection psycho-affective, qui favorise des dynamiques de bonne cohabitation» (Bucur, 2006, p.233). A partir d'une étude, Pilote (2003) montre que le presque 80% des participants répute la famille en tant que référent principal sur lequel se construit le sens d'appartenance. Comme l'explique l'auteur, même si les jeunes au cours de leur adolescence se détachent de leurs parents, à la recherche d'une propre autonomie, ils se considèrent toujours comme un membre à part entière de leur famille. Certains expliquent que «dans la famille, je peux être moi-même, en dehors de toutes pressions sociales» (Pilote, 2003, p.41). Aussi Bucur, dans une enquête datée de 2004, établit qu'un grand pourcentage des participants renvoyait à l'importance de la famille, en tant que facteur-clé de protection. La famille représente «l'élément le plus important de leur équilibre social et affectif» (Bucur, 2004, p. 26, cité in Bucur, 2006, p.234). De plus, les familles roumaines développent des stratégies pour réduire les effets de la rupture avec leur pays d'origine : parler la langue maternelle avec les membres de la famille, garder les coutumes et célébrer les fêtes traditionnelles du pays d'origine. Cependant, la même auteure met en évidence le fait que parler seulement la langue d'origine empêche les individus d'apprendre progressivement la langue du pays d'accueil et donc de s'y insérer (Bucur, 2006).

Pilote (2003) constate que le **groupe d'amis** est un autre référent parmi les plus cités qui détermine le sentiment d'appartenance. Les jeunes se réfèrent à un groupe plutôt qu'à un autre selon des intérêts et des besoins communs. Il y a des groupes auxquels le sujet s'identifie bien car qu'il partage des éléments avec les membres d'un groupe et d'autres en périphérie où l'individu n'arrive pas à se sentir en tant que membre à part entière. C'est donc à travers la similitude d'éléments communs que les jeunes expérimentent leur appartenance ou non à des groupes sociaux. De plus, le sentiment d'appartenance que le jeune construit par son appartenance au groupe, influence aussi la construction de son

identité (Pilote, 2003).

Les **loisirs** représentent aussi un autre critère qui permet de surmonter les difficultés engendrées par la migration. Bucur (2006) explique que de nombreux jeunes passent leur temps libre avec leurs amis, en sortant dans le quartier ou en faisant des activités sportives ensemble. Ces activités permettent aux jeunes de «trouver une place dans la société d'accueil» (Bucur, 2006, p.236). L'appartenance se manifeste donc aussi par la participation des jeunes à des activités communes, telles que le sport, ou le travail. Cette participation permet au jeune de s'identifier comme appartenant à une collectivité et donc à tirer profit de cet engagement dans le groupe (Breton, 1994).

Le sport joue un rôle important. Comme le précise Bucur (2006), la possibilité d'appartenir à une équipe sportive permet aux jeunes de se sentir comme un membre d'un groupe privilégié, en y partageant les mêmes intérêts et plaisirs. En ce qui concerne le travail, Pilote (2003) spécifie que les jeunes travailleurs se réfèrent souvent à leur emploi pour définir leur appartenance.

Il ne faut pas oublier qu'aussi des activités plus «informelles», telles que faire la fête et discuter avec leurs amis ont une influence sur la construction du sentiment d'appartenance et de l'identité de ces jeunes (Pilote, 2003).

Granjon (2014) considère la **culture** comme une autre composante du sentiment d'appartenance. La culture peut être aussi définie «en termes de valeurs» (Dubet, 2016, p.141) communes à une société. L'ensemble des valeurs partagées par les membres d'une communauté permet de créer leur culture, laquelle à son tour structure l'identité des individus. L'auteur note que si les valeurs sont remises en question, l'identité de chacun est par conséquent menacée ; «les blessures portées aux valeurs sont en fait des blessures portées à l'identité de chacun» (Dubet, 2016, p.141).

Cependant, Pilote (2003) met en évidence que chez les jeunes, il est souvent difficile de «s'identifier spontanément à de grandes collectivités abstraites» (p.43). L'auteure remarque que ce n'est pas facile de construire un sentiment d'appartenance sur la base de «relations indirectes» plutôt que des «relations face à face» (Pilote, 2003, p.43). Malgré cela, elle précise que plusieurs personnes mentionnent des critères abstraits, tels que la culture, la religion ou encore la politique pour définir leur appartenance.

3.4.2 Le sentiment d'appartenance et la migration

Les trajectoires migratoires se caractérisent par des «allers-retours, des va-et-vient» (Guilbert, 2005, p. 5). En se référant à cette idée de va-et-vient, Sahlins (1999) propose la notion de «circular migration» pour exposer l'idée que les migrations ne sont pas nécessairement «définitives». Plus précisément, l'auteur explique que les migrations conduisent à «a new kind of cultural formation» (p.18) : à travers ces va-et-vient, il y a une mobilisation majeure chez les personnes concernées, mais aussi au sein des cultures. Grâce à ces échanges continus, il y a une influence transculturelle qui amène à la constitution de «a determinate community without entity» (p.18), où «kinship, community and tribal affiliations acquire new functions (...)» (Sahlins, 1999, p19). Ces échanges ne sont pas nécessairement perçus sous la forme d'un déplacement d'une personne d'un lieu à un autre, mais ils peuvent se faire aussi par différents moyens de communication. Nedelcu (2003) explique que ces nombreux allers-retours peuvent se concrétiser aussi sous une forme «non physiques et non nostalgiques» (p.58), telle que la «transmission de connaissances et de fonds, relations économiques, etc.» (p.58). De plus, de nouvelles technologies (téléphone, internet, ordinateur, etc.) permettent aux migrants de maintenir des rapports avec leur pays d'origine, et cela, malgré la distance (Nedelcu, 2003).

Pourtant, la migration dépeint un changement brutal dans la vie de ces personnes et les premiers moments qui suivent l'arrivée restent les plus difficiles à vivre. En plus d'un bouleversement psychologique, les migrants sont exposés à une remise en question profonde d'eux-mêmes : leur identité sociale et culturelle ne répondant plus aux nouvelles circonstances. De plus, ils se trouvent confrontés à des réaménagements de leurs appartenances sociales (Guilbert, 2005). Les repères sur lesquels les migrants se sont appuyés pour construire leur sentiment d'appartenance n'existent plus. En effet, comme l'explique le même auteur, «la migration entraîne le relâchement ou la rupture de certains liens sociaux affectifs et professionnels et la perte de repères géographiques et culturels» (p.6). Suite à la mobilité migratoire, la population des migrants doit à nouveau tout reconstruire : une nouvelle «élaboration identitaire se profile en permanence et questionne les appartenances» (Camilleri et Vinsonneau 1996 : 68-69 ; Vinsonneau 2002, cités par Guilbert, 2005, p.6). Selon Guérin-Pace (2006/4), la migration provoque des ruptures avec le quotidien de ces personnes et surtout avec leurs repères qui leur permettent de s'identifier à quelque chose. Le trajet migratoire provoque une remise en cause des sentiments d'appartenance, et aussi, par conséquent, de l'identité de l'individu (Calin,

1999-2000). Finalement, les individus se retrouvent confrontés à un «renouvellement» identitaire.

Granjon (2014) explique que de gros changements dans la vie de l'individu peuvent engendrer un affaiblissement de ses liens d'appartenance. Une expérience brutale comme le parcours migratoire peut provoquer «une destruction des garants environnementaux et fondateurs, par la perte de repères sociaux, culturels, historiques (...)» (p.67). Cependant, l'individu possède une capacité d'adaptation innée qui lui permet de s'adapter à ses nouvelles conditions de vie. En prenant conscience que toutes les personnes n'ont pas la même capacité d'adaptation, et cela au niveau de la vitesse pour y parvenir, le même auteur constate que le migrant peut arriver à construire de nouveaux liens d'appartenance en changeant les «enveloppes» personnelles, culturelles et religieuses qui le définissent. De plus, cela permet à l'individu de «restaurer sa reconnaissance de soi et des autres, (...) et de retisser les fils de son histoire» (Ganjon, 2014, p.72).

3.4.3 Le lien subtil entre le sentiment d'appartenance et l'identité

Selon Pilote (2003), «la construction de l'identité passe par le développement d'un sentiment d'appartenance à divers groupes sociaux significatifs pour l'individu» (p.37). Dans la même idée, Guilbert (2005) considère que la notion d'identité est strictement liée à la «question d'appartenance» (p.11).

L'identification d'un individu à un/ plusieurs groupe(s) sociaux amenant au développement du sentiment d'appartenance peut être traduite comme «la perception d'une affinité entre l'identité et la situation d'un individu et celle d'une collectivité» (Breton, 1994, p.59).

Calin (2003) utilise le terme de «trajectoire personnelle» pour se référer à l'identité. Pour lui, ce ne sont pas les multiples appartenances construites au cours de sa vie qui définissent les gens, mais plutôt la trajectoire personnelle qui a conduit ces personnes à faire des choix importants et cela lors de certaines situations difficiles, comme par exemple la décision de quitter son propre pays pour chercher un futur meilleur, ailleurs.

3.5 La notion d'identité

«On sait qui on est surtout en sachant qui on n'est pas»

(Breton, 1994, p.65).

Nous avons choisi de commencer ce chapitre par cette citation afin de montrer combien il reste difficile à chacun de se définir. En effet, comme le remarquent plusieurs auteurs (Waters, 1994 ; Camilleri, 1996/7 ; Dortier, 1994; Temple 2005/3 ; Pilar, 2008/3), l'identité n'est pas une entité «préconstruite» et assignée à un individu depuis son enfance. Il s'agit plutôt d'un processus dynamique en perpétuel mouvement, caractérisé par des crises et des ruptures (Lipiansky, 1992). Aebischer et Oberlé (2012) la définissent comme «un processus actif et conflictuel» (p.53). Au cours de sa vie, le sujet doit fournir un travail dans le but de faire coexister ses propres comportements et pensées, en fonction des circonstances auxquelles il se voit être confronté (Camilleri, 1996/7, Lipiansky, 1992). Comme le précise Dubar (inédit), dans les sociétés contemporaines, chacun possède plusieurs identités. L'individu «appartient à différents ensembles locaux, culturels, professionnels, politiques, correspondant à autant de statuts» (p.135).

L'identité peut être vue comme le résultat entre la tendance du sujet à maintenir une certaine continuité dans ses expériences de vie et dans son identification à des groupes spécifiques (p.ex. famille, camarades, quartier, etc.) et importantes pour lui (Lipiansky, 1995). Ruano-Borbalan (1998) et Pilar (2008/3) expliquent que l'identité se définit par la relation entre de nombreux facteurs appartenant au quotidien de l'individu, tels que «sa famille, sa culture, la communauté, son école, son environnement professionnel, ses pairs» (Pilar, 2008/3, p.56).

A partir de ces descriptions, nous pouvons remarquer que la notion d'identité est le produit d'un équilibre entre l'individuel et le social. Les nombreuses lectures concernant la thématique de l'identité montrent que les divers auteurs donnent une valeur différente à l'aspect personnel et social caractérisant l'identité. Certains auteurs, dont Dubar (inédit), privilégient l'aspect social, au détriment d'autres (Pilar, 2008/3) et donnent plus d'importance à l'aspect personnel de l'individu.

Cependant, ils partagent une idée commune : la notion d'identité possède deux facettes. Elle se définit par un côté plus individuel et un autre plus social. Lipiansky (1992) précise que «l'identité se construit dans un double mouvement d'assimilation et de différenciation, d'identification aux autres et de distinction par rapport à eux» (p.22).

Pour clarifier la notion d'identité, nous allons définir de manière distincte et précise, les deux facettes qui la définissent.

3.5.1 Identité personnelle

Pour Lipiansky (1992), chacun construit son identité personnelle dès les premières années de sa vie. L'auteur met l'accent sur des processus internes au sujet, tels que le développement progressif d'une identité corporelle et sexuelle. D'une autre manière, Pilar (2008/3) met l'accent sur les «sentiments, représentations, expériences et les projets d'avenir se rapportant à soi» ((p.57). Les expériences personnelles et singulières et l'interaction de dimensions multiples et complexes, liées à la psychologie de l'individu, aux relations familiales et aux dimensions corporelles et sexuelles de chacun permettent au sujet de développer une identité propre et individuelle (Calin, 2003 et Lipiansky, 1992). Tout cela permet à chacun de dire «je suis moi» (Lipiansky, 1992).

Ruano-Borbalan (1998) précise que c'est par ces étapes successives que le sujet, à travers la confrontation avec les autres membres des groupes auxquels il appartient, construit son identité. Les représentations et les valeurs qu'il assimile lui permettent de «sélectionner ses actions et ses relations sociales» (p.3).

3.5.2 Identité sociale

Lipiansky (1995) donne aussi une définition d'identité sociale. L'auteur considère qu'elle peut être vue comme une «totalité dynamique» et pas comme le produit entre la conscience personnelle de l'individu et ses multiples rôles sociaux. Elle est le résultat «de stratégies identitaires par lesquelles le sujet tend à défendre son existence et sa visibilité sociale, son intégration à la communauté, en même temps qu'il se valorise et recherche sa propre cohérence» (Lipiansky, 1995, p.145). Elle dépend donc de la capacité de socialisation de chacun (Dubar, inédit).

C'est grâce à la dynamité des relations sociales auxquelles le sujet est exposé que l'identité sociale se développe. «L'identité n'apparaît pas comme la juxtaposition simple des rôles et des appartenances sociales» (Bobalan, 1998, p.7), mais c'est à travers des processus d'assimilation ou de différenciation que l'individu construit son identité (Camilleri, 1996/7).

Calin (2003) explique que les individus ont tendance à se définir socialement à partir de la naissance de sentiments privilégiés envers un ou plusieurs groupes d'appartenance.

Le groupe joue un rôle très important dans la construction de l'identification individuelle. Il agit comme un «catalyseur» qui permet à l'individu de se socialiser et à son tour, l'individu arrive lui-même à se définir comme membre d'un groupe (Ruano-Borbalan,1998). En intériorisant les groupes d'appartenance, le sujet développe plusieurs «nous» qui lui

permettent de s'identifier à de multiples communautés (Lipiansky, 1995). Mead (cité par Lipiansky, 1992) explique que «si l'individu se reconnaît une identité, c'est pour une grande part en adoptant les points de vue des autres, celui du groupe social auquel il appartient et celui des autres groupes : le soi est essentiellement une structure culturelle et sociale qui naît des interactions quotidiennes» (p.25-26).

L'identité sociale se fonde sur les caractéristiques qui définissent les groupes auxquels le sujet appartient. L'individu est «compris selon ses actions, ses intentions et ses attitudes» (Pilar, 2008/3, p.57), car celles-ci sont partagées par les membres de la même communauté.

3.5.3 Stratégies identitaires

Le phénomène de la migration comporte une remise en question des valeurs propres à la culture d'origine de chaque personne (Camilleri, 1996/7). «La rupture avec l'environnement social et avec la continuité historique contraint le migrant à un changement brutal d'identité» (Temple, 2005/3, p. 369). Dubet (2016) met en évidence le moyen par lequel l'immigration menace l'identité des individus, en provoquant une stigmatisation et un affaiblissement de celle-ci. Mais les jeunes personnes ayant migré ne se montrent pas passives face à cette décomposition. Elles réagissent en la reconstruisant sur la base de nouveaux critères et «l'utilisent comme une ressource de l'action collective, pas seulement comme moyen de s'identifier, mais aussi comme un outil pour accéder à un (...) marché local» (Dubet, 2016, p.146).

Selon Morreale (2000), une fois que l'individu a migré, il se trouve alors confronté à une construction d'une «identité multiple», où doit être intégrés deux éléments : «d'une part, l'histoire familiale du pays et de la culture d'origine et de l'autre, les nouveautés du pays d'accueil» (p.117). Dans la même idée, Temple (2005/3) explique que le migrant doit assimiler, de manière innovante, les valeurs et les nouveaux comportements vis-à-vis de ceux déjà présents faisant référence à sa culture d'origine. Pour parvenir à effectuer cette assimilation, le sujet adopte différentes stratégies identitaires, «par lesquelles il tend à défendre son existence et sa visibilité sociale, son intégration à la communauté, en même temps qu'il valorise et recherche sa propre cohérence» (Ruano-Borbalan, 1998, p. 7). Ces stratégies, ou comme les regroupe Dortier (1994) sous le terme de «mécanisme de défense» (p.54), permettent au sujet de réagir face à une situation inconnue, d'ajuster ses comportements face au nouveau contexte afin de construire un «je» (Temple 2005/3 ; Pilar, 2008/3).

Camilleri (1996/7) met en évidence trois types de réaction des migrants, révélés une fois que ces derniers sont arrivés dans leur nouveau lieu de vie :

- «**Isolation**», qui se caractérise par le refus de l'individu vis-à-vis de la culture du pays d'accueil. Il y a donc un investissement presque total dans le système d'origine. Le sujet conserve les valeurs de son pays natal, en idéalisant son groupe d'origine (Pilar, 2008/3). Il devient ce que Dasen et Ogay (2000), cités par Amin (2012) identifient sous le terme de «conservateur total». Ce comportement s'identifie aussi au terme de «fonction ontologique», qui se base principalement sur la transmission des traditions culturelles d'origine entre générations, sans la prise en considération de la nouvelle culture (Camilleri, 1996/7).
- «**Assimilation**», réaction inverse à l'isolation. L'auteur la définit comme une «fonction pragmatique», à travers laquelle le migrant cherche à s'adapter au mieux au nouvel environnement. Elle se distingue par un investissement plus ou moins complet de l'individu à travers l'intégration d'attitudes et des valeurs du système d'accueil afin de s'y adapter plus facilement (Dasen et Ogay, 2000, cités par Amin, 2012). La personne adopte une vraie «stratégie d'assimilation» qui lui permet «de rassembler le plus possible aux nationaux» (Pilar, 2008/3, p.58). L'auteur précise que ce type de stratégie peut provoquer aussi une rupture définitive avec la communauté d'appartenance d'origine et par conséquent, une perte de l'identité.
- «**Stratégie intermédiaire**»: le migrant exerce par alternance les valeurs et les comportements de la nouvelle culture à ceux de son pays d'origine. Il recherche des similitudes avec ce nouveau pays, «sans renoncer à sa propre différence» (Pilote, 2008/3), p.59). Il y a donc une coexistence entre les codes originaires et les nouveaux, c'est-à-dire une conservation minimale de la fonction ontologique et une valorisation de la fonction pragmatique (Dasen et Ogay, 2000, cités par Amin, 2012).

A ce stade, nous jugeons qu'il devient nécessaire de proposer un résumé exposant les éléments utiles à retenir pour la suite de ce travail. Tout d'abord, nous avons évoqué les raisons qui amènent des personnes à abandonner leur pays d'origine pour entreprendre un parcours migratoire. Il est important de garder les causes possibles d'un départ, car, comme l'explique Dapsens (2005), il n'y a pas une cause unique qui conduit une personne à migrer, mais dans la plupart des cas, il s'agit de la somme de plusieurs facteurs négatifs. Les mauvaises situations économiques, les tensions psychologiques et les conflits continus armés sont des éléments qui amènent généralement les gens à partir dans le but d'avoir un avenir meilleur. La course vers d'autres pays provoque chez l'individu une instabilité

personnelle, laquelle cause à son tour des ruptures avec sa quotidienneté (Zittoun, 2007a). Face à la rupture entre son passé et son présent, des questionnements personnels surgissent chez le migrant, car ses représentations ne sont plus adéquates au nouveau contexte et donc ne lui permettent plus de se reconnaître. C'est à ce moment que l'individu se retrouve confronté à une remise en cause de ses appartenances, laquelle conduit à une nouvelle construction de ses liens sociaux, dans le nouveau pays (Guilbert, 2005). Le migrant doit donc trouver de nouveaux critères grâce auxquels il va parvenir à développer un sentiment d'appartenance au pays d'accueil. Dans un contexte de vie nouvelle, le sujet peut s'appuyer sur de nombreux critères pour pouvoir développer son appartenance au territoire (Pilote, 2003). En plus d'une remise en cause liée à l'appartenance, le sujet est aussi exposé à un réaménagement identitaire sur trois niveaux, personnel, social et culturel. A travers son engagement dans la nouvelle société, le migrant va petit à petit construire son identité et comme l'explique Camilleri (1996/7), il peut mettre en œuvre ces trois différentes stratégies identitaires pour le faire.

4 Méthodologie

Ce travail vise à l'exploration de la réalité subjective des jeunes migrants qui leur a permis de devenir ce qu'ils sont aujourd'hui. Pour réussir à atteindre l'objectif de notre travail, nous avons choisi la méthode de recherche qualitative, car elle permet d'accéder de manière assez naturelle aux significations et aux représentations des expériences des individus (Nedelcu, SA 2012). Suite à l'exposition de la prémisse épistémologique et de l'éthique de recherche, un sujet assez important dont tout chercheur doit tenir compte lors d'une étude, nous allons présenter en détail la méthode de recherche choisie. Successivement, l'échantillon et la procédure de récolte des données vont être décrits. Tout au long de ce chapitre, nous allons porter notre attention sur les motivations qui nous ont amenés à choisir une méthode particulière parmi celles disponibles.

4.1 Prémisse épistémologique

Le but de cette recherche n'est pas de trouver une solution définitive au binôme du sentiment d'appartenance et de la migration. Nous ne voulons pas non plus donner une définition exhaustive du sentiment d'appartenance, vu qu'il s'agit d'un concept assez personnel et complexe. Notre objectif est de saisir les outils importants qui ont consenti ou au contraire, ont découragé la construction du sentiment d'appartenance et de l'identité

chez les enfants mineurs immigrés, devenus par la suite des adultes.

A travers ce travail, nous voulons mettre en valeur les récits des jeunes racontant leurs diverses expériences, en prenant «en compte l'histoire de chaque individu et de l'accompagner le plus loin possible, dans le respect et l'écoute, sans rien imposer, mais en restant engagé» (Pilar 2008/3, p.56). Ici, les participants sont considérés comme des sujets participatifs de leur futur et conscients du poids des décisions qu'ils prennent durant leur vie (Stoecklin, SA 2015 et Jorgensen, 2016).

Pour ce faire, nous trouvons qu'il est approprié d'utiliser une méthode qui donne de l'importance aux récits personnels des individus et qui nous permet de récolter des données utiles pour répondre à notre question de recherche.

4.2 Ethique de la recherche

Un aspect important sur lequel nous devons porter notre attention est l'éthique de la recherche et les méthodes choisies. Comme le précise Hennequin (2012), «il est nécessaire que le chercheur ait conscience des menaces pesant sur sa recherche afin de pouvoir prendre les précautions méthodologiques, éthiques et épistémologiques nécessaires à la meilleure conduite possible de son travail» (p.38).

Le Code d'éthique de recherche, développé par l'Université de Genève en 2008, précise que «toute recherche doit respecter les droits fondamentaux des personnes concernées, enfants ou adultes» (p.3). Pour ce faire, des normes doivent être appliquées.

Morrow (2008) développe une liste de principes éthiques que les chercheurs doivent appliquer dans une recherche impliquant des enfants. Parmi ces principes, nous identifions quatre normes qui doivent être appliquées aussi à une population adulte. L'obtention du consensus de participation est primordiale pour le chercheur ; le participant doit donner son libre consentement avant de commencer la recherche. Cet accord comprend aussi le fait d'accepter d'être enregistré lors de l'interview. Le chercheur doit en outre se présenter brièvement à son interlocuteur et clarifier les buts de sa recherche. Par rapport à la confidentialité, l'anonymat des réponses (verbales, écrites ou dessinées) doit être garanti pour chaque participant. Afin de respecter la sphère privée, l'utilisation de pseudonymes doit être assurée. Il faut préciser que «the research would be the only person who would see all the data they produced (...) excepts of what they say/wrote/drew/photographed would be used in research reports and papers» (Morrow, 2008, p.55).

Pour faciliter la constitution d'un climat confidentiel entre les interlocuteurs, le chercheur

doit expliquer à son interviewé que son intérêt primordial est de récolter son avis et qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Finalement, il doit leur garantir la restitution des résultats : les participants doivent être informés des résultats de la recherche à laquelle ils ont pris part (Code d'éthique de la recherche, 2008).

En nous basant sur les principes évoqués ci-dessus, au début de l'entretien, nous expliquons aux participants l'importance de leur engagement dans la recherche. Contrairement à l'idée avancé par Morrow (2008), nous choisissons de ne pas leur présenter les objectifs de la recherche afin de ne pas biaiser leurs réponses. Lors de la présentation de l'étude, nous garantissons aux interviewés le caractère anonyme de la recherche.

Etant donné que nous investiguons les participants sur une thématique particulièrement délicate de leur vie, nous jugeons opportun d'informer les interviewés de leur pleine liberté de refuser de répondre à une ou plusieurs questions auxquelles ils ne souhaiteraient pas répliquer et de la possibilité d'abandonner à tout moment l'entretien. En effet, les thèmes de la migration, de l'élaboration du sentiment d'appartenance et de l'identité sont des sujets sensibles qui peuvent facilement toucher l'individu concerné. Comme l'affirment Renzetti (2012) et Hennequin (2012), l'exploration des comportements ou des expériences personnelles et privées peuvent avoir un impact sur la vie des interviewés.

Finalement, nous avons fait signer aux personnes interrogées un formulaire de consentement à la participation de l'étude, comprenant une acceptation à l'enregistrement de l'entretien et au traitement des données récoltées (cf. Annexe 3). Nous leur assurons que les parties retranscrites seront accompagnées par des pseudonymes afin de préserver leur identité. Un résumé en italien de ce travail sera aussi transmis aux participants afin de leur montrer l'importance de leur engagement dans cette recherche et les conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

4.3 Méthode

Dans le but de récolter des données qui nous permettent de répondre à notre question de recherche, il se montre adéquat d'employer une méthode permettant de comprendre les pratiques des individus, tout en explorant les valeurs et les représentations qu'ils donnent à leurs expériences (Nedelcu, SA 2012). Pour ce faire, nous avons choisi la méthode qualitative qui nous semble la plus adaptée en vue d'explorer l'histoire des personnes migrées.

Parmi le large éventail des techniques de récolte des données disponibles, notre choix s'est porté sur deux méthodes : le récit de vie (ou discussion autobiographique) et l'entretien

semi-directif. Le *récit de vie*, qui constitue la première partie de l'entretien, nous semble pertinent car il permet à une personne de raconter à un autre sujet une anecdote particulière de sa vie (Bertaux, 2014). A travers son discours, nous pouvons obtenir des informations concernant ses multiples univers sociaux et plus précisément, nous pouvons «comprendre le fonctionnement (...) d'un segment de réalité sociale-historique ; un objet social» (Bertaux, 2014, p.47). De plus, Pilote et Garneau (2011) expliquent que l'analyse des narrations biographiques favorise aussi la compréhension des choix qu'ont pu émettre ces individus, amenant souvent à des transformations identitaires. *L'entretien semi-directif*, utilisé dans un deuxième temps, permet de comprendre qui les individus sont et les significations qu'ils donnent à leurs actions passées et présentes. Ce type de méthode a l'avantage de laisser une certaine liberté d'expression à l'interviewé et la possibilité au chercheur de revenir sur certains passages racontés en vue de leur demander des clarifications (Blanchet et Gotman, 2007). Pour ces motifs, nous jugeons qu'il est approprié d'employer l'entretien semi-directif dans le but d'investiguer les deux grands sujets de cette recherche. En outre, comme l'explique Jones (2000), la méthode la plus efficace pour recueillir des informations est «d'interroger quelqu'un qui sait ce que vous avez envie de savoir» (p.137).

D'autres raisons nous ont poussés à choisir cette démarche parmi celles évoquées ci-dessus. Une première caractéristique de la méthode qualitative est qu'elle ne nécessite pas un échantillon vaste, mais il suffit d'un nombre restreint d'individus. Deuxièmement, le contact direct avec la réalité subjective des participants permet de récolter les données de manière assez naturelle. De plus, ce type de démarche donne soit au chercheur, soit à son interlocuteur une certaine liberté d'action.

Cependant, nous devons considérer aussi les limites de l'enquête qualitative. Parmi les divers désavantages rencontrés, nous relevons la difficulté à généraliser les résultats obtenus et la position du chercheur face à l'interviewé. A cause du nombre restreint qui structure l'échantillon, il n'est pas possible de généraliser les conclusions auxquelles le chercheur est parvenu (Nedelcu, SA 2012). En ce qui concerne la relation interviewer et interviewé, pour limiter une attitude déviante du participant, le chercheur doit instaurer un climat de confiance réciproque (Hennequin, 2012), en évitant de fonder «une hiérarchie sociale» entre les participants (Bourdieu, 1993, cité dans Hennequin, 2012). Il doit donc y avoir un respect réciproque entre les interlocuteurs ; le chercheur ne doit pas s'imposer de manière supérieure afin de transmettre à son partenaire un climat rassurant, où la confidentialité reste primordiale (Jones, 2000 ; Renzetti, 2012).

4.4 Population

Le corpus de cette recherche est constitué de 8 jeunes, dont 5 femmes et 3 hommes, âgés de 24 à 30 ans, ayant vécu une expérience migratoire pendant leur enfance. Conscients que les conclusions obtenues à partir de cette population restreinte ne peuvent pas être généralisées à tous les migrants mineurs, devenus des adultes, nous trouvons néanmoins qu'elles ouvrent de nouvelles pistes de réflexion à propos de la thématique de la migration enfantine et de l'importance à donner une valeur à la parole des personnes qui ont vécu dans leur vie cette expérience marquante.

Les critères demandés aux jeunes pour pouvoir participer à cette étude ont été les suivants :

- Personnes ayant vécu un parcours de migration lors de leur enfance ;
- Âgés entre 18 et 30 ans ;
- Personnes originaires d'un autre pays que la Suisse ou de ses pays limitrophes (France, Italie et Allemagne) ;
- Encore mineurs une fois arrivés en Suisse/Tessin, mais dans le nouveau pays depuis 5 ans minimum.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons relevé les informations utiles, relatives aux participants. Pour des raisons éthiques, les noms qui figurent dans cette grille ont été modifiés par des noms fictifs, afin de respecter la sphère privée des interviewés.

Tableau 1. Description du profil des participants interviewés

Nom	Âge	Région d'origine	Âge au moment de leur arrivée au Tessin	Nombre d'années passées au Tessin	Première/Deuxième génération
Ade	24	Kosovo	4 ans	20	Deuxième
Giu	24	Argentine	9 ans	15	Deuxième
Eli	29	Portugal	17 ans	12	Première*
Nan	25	Kosovo	5 ans	20	Deuxième
Yiu	25	Moscou	17 ans	8	Première*
Bil	30	Sri Lanka	5 ans	25	Deuxième

Mar	30	Serbie	4 ans	26	Deuxième
Ann	29	Portugal	16 ans	13	Première*

* : ayant migré sans leur(s) parent(s).

Ce tableau donne une vision globale des caractéristiques des participants. Le premier constat que nous pouvons faire est que notre corpus comprend des jeunes de différentes origines. La majorité provient d'Europe, mais trois jeunes ont une origine plus éloignée. Nous remarquons que la plupart de ces jeunes sont arrivés au Tessin en bas âge, seuls trois d'entre eux sont arrivés pendant leur adolescence. Il faut préciser que ces derniers ne sont pas arrivés sur le territoire suisse, accompagnés de leurs parents, mais seuls. Les motifs qui les ont poussés à quitter leur terre natale sont liés principalement aux études universitaires et à la nécessité de trouver un meilleur futur professionnel en Suisse. Pour les autres, les causes du départ sont différentes : réunification familiale, crises dans leur pays d'origine et persécution.

Pour réussir à trouver un nombre idéal de participants dans un laps de temps aussi court, nous nous sommes servis de la méthode «boule de neige» (Hennequin, 2012). Ce type de prise de contact permet de former un corpus à l'aide d'un intermédiaire, normalement connu par le chercheur. «Grâce à des personnes de référence (...) le chercheur va pouvoir entrer en contact avec d'autres interlocuteurs susceptibles de fournir des informations intéressantes sur le sujet étudié» (Hennequin, 2012, p.43). Dans le cadre de cette recherche, le support de deux amies a été d'une grande aide. Elles nous ont donné des possibles contacts, et mis en relation avec des personnes intéressées par la recherche entreprise. En outre, en discutant avec d'autres connaissances, nous avons découvert que de proches parents ou amis pouvaient participer à notre étude. A cause de la difficulté à trouver d'autres jeunes qui rentraient dans les paramètres de recherche, nous avons décidé de publier sur Facebook une annonce. Malheureusement, celle-ci n'a pas donné les résultats espérés, aucun nouveau contact ne nous est parvenu. En plus, des annonces à l'Université de la Svizzera Italiana de Lugano ont été affichées, mais aussi dans ce cas, personne ne nous a contactés.

4.5 Procédure

Suite à la formulation des questions de recherche, nous avons élaboré une grille d'entretien (cf. Annexe 2). Celle-ci nous a permis de percevoir si toutes les thèmes prévus au préalable ont été abordés au cours de la conversation (Fenneteau, 2007). La grille d'entretien a un

rôle de support et établit une certaine stratégie d'investigation que l'interviewer doit mettre en œuvre. Cependant, bien qu'elle se structure selon un certain ordre établi à l'avance, le chercheur doit s'adapter au déroulement de l'entretien, c'est-à-dire à la logique du discours développé par son interlocuteur. Si une thématique n'a pas été traitée ou le cas contraire, elle permet de rebondir sur des autres aspects, c'est à ce moment que l'interviewer peut «sortir» de l'ordre préétabli de la grille en incitant son interlocuteur à parler d'un sujet plutôt que d'un autre (Jones, 2000). Or, comme le précisent Blanchet et Gotman (2007) «le guide d'entretien (...) structure l'interrogation mais ne dirige pas le discours (...). Ce guide a pour but d'aider l'interviewer à improviser des relances pertinentes aux différents énoncés de l'interviewé, au moment même où ils sont abordés» (p.62).

Avant de commencer l'entretien, une petite introduction a été faite. Je me suis présentée en tant que chercheuse dans le cadre d'un Master en droit de l'enfant et j'ai expliqué l'importance de leur participation à cette étude. Comme stipulé auparavant, je n'ai pas évoqué les notions du sentiment d'appartenance ou d'identité avant l'interview afin de ne pas biaiser la suite des réponses. Il a été demandé aux participants leur accord pour être enregistrés et il leur est précisé que les données, si elles sont utilisées dans l'analyse, seront traitées de manière confidentielle, pour garantir leur anonymat. Je leur ai clarifié aussi le caractère libre de leur participation. Finalement, je leur ai fait signer le formulaire de consentement de participation à la recherche (cf. Annexe 3).

La première partie de la récolte de données se constitue d'une «enquête autobiographique». Nous allons investiguer celle que Bertaux (2014) appelle la «réalité psychique et sémantique». Le but est d'accompagner les interviewés, à travers une consigne générale et selon la nécessité, par des questions de relance, dans le récit de leur expérience migratoire, des motivations qui ont poussé leur famille à quitter leur pays d'origine et connaître la manière dont ils ont vécu leur arrivée dans le pays d'accueil. Notre objectif est de recueillir toutes les informations possibles concernant l'histoire personnelle de l'individu.

La deuxième partie est construite sur la base des entretiens semi-directifs. Nous avons choisi l'entretien semi-directif, car il facilite «l'expression de l'interviewé en l'orientant vers des thèmes jugés prioritaires pour l'étude tout en lui laissant une certaine autonomie» (Guibert et Jumel, 1997, p. 102). Des questions plus précises concernant les thèmes du sentiment d'appartenance et de la construction d'identité vont être ensuite posées. Les questions, ainsi que leur ordre de formulation, ont été construits en s'appuyant sur la littérature

analysée. Cependant, nous allons devoir nous adapter au déroulement de l'interview, l'ordre des questions pourra alors subir des changements.

Lors des interrogations concernant le sentiment d'appartenance, trois premières questions ont été posées pour savoir comment les participants définissent cette notion et s'ils identifient des critères particuliers pour la déterminer. Ensuite, un schéma figurant les différentes catégories leur a été présenté (cf. Annexe 4). Cette idée du schéma est reprise de la recherche de Pilote (2003), fondée sur les principes du constructivisme social. Cette recherche est détaillée dans le chapitre précédent. Pour analyser le développement de ce sentiment, nous reprenons cette idée de «schéma». Au-delà des catégories mises en évidence par la chercheuse, nous avons ajouté l'espace géographique, car selon Guérin-Pace (2006/4), c'est le sens que l'individu attribue à des lieux spécifiques et riches d'émotions caractérisant son passé ou son présent qui permet de comprendre ses multiples appartenances.

A partir de ce schéma, trois questions sont formulées ultérieurement. L'objectif est de saisir parmi les critères présents, lesquels ont eu un impact majeur pour ces jeunes dans la construction du sentiment d'appartenance, ou au contraire, ceux qui ont inhibé son développement.

Par rapport au sujet d'identité, nous allons formuler quatre questions assez générales mais qui permettent d'investiguer sur le type de stratégie identitaire adoptée par les interviewés. Pour cette partie, nous appuierons notre analyse par l'intermédiaire de la théorie de Camilleri (1996/7) sur les stratégies identitaires.

4.6 Récolte des données

4.6.1 Enregistrement et transcription

Dans le cadre de cette étude, nous avons opté pour un enregistrement audio, car cette méthode permet de récolter toutes les informations et de les retranscrire de manière fidèle en gardant l'intégrité des apports des participants.

De plus, l'enregistrement audio permet au chercheur de rester concentré sur le déroulement de l'interview, d'être disponible et prêt pour toute clarification ou imprévu. Le chercheur peut écouter avec attention la discussion en prenant note de certains comportements (visuels, gestuels, etc.) qui ne peuvent pas être repérés dans un enregistrement audio (Nedelcu, SA, 2012). Ces données jouent un rôle de complémentarité et d'enrichissement des données récoltées.

L'analyse porte sur les transcriptions des entretiens récoltés, en mettant le focus sur les critères qui permettent de définir le sentiment d'appartenance et les stratégies identitaires adoptées par les interviewés. Elle suit l'ordre de la grille d'entretien, développée dans cette recherche.

4.6.2 Analyse par thématique grâce au logiciel NVivo

Dans ce travail, nous avons décidé de ne pas utiliser les retranscriptions dans leur intégrité mais de prendre seulement les éléments qui nous permettent de répondre aux questions de recherche. Cependant, les retranscriptions complètes sont à disposition pour des investigations futures.

Pour analyser les données récoltées, nous avons choisi de procéder à une analyse thématique. Ce type d'analyse permet de parcourir de manière transversale tous les entretiens et de rassembler les parties se référant au même thème. Le but de cette décomposition est de trouver une «cohérence thématique inter-entretiens» (Blanchet et Gotman, 2007, p.96) et de faire une comparaison entre les différents contenus traitant le même thème (Bertaux, 2014).

Même si ce type de procédure permet un travail de comparaison et facilite la rédaction du chapitre de l'analyse des données récoltées, Bertaux (2014) met l'accent sur le fait que le découpage des entretiens en morceaux ne doit pas altérer la cohérence du discours. Certaines fois, pour ne pas bouleverser le sens d'une citation, il est conseillé qu'elle soit précédée d'un résumé de ce que l'interviewé a dit précédemment, afin de contextualiser la partie mentionnée.

L'identification des thèmes à sélectionner dans les entretiens se base sur des hypothèses de recherche (Blanchet et Gotman, 2007). Cependant, pour cette étude, nous n'avons pas développé des hypothèses mais nous considérons qu'il est suffisant de nous appuyer sur la littérature analysée pour construire les rubriques de thèmes à explorer qui permettent de répondre à notre question de départ.

Pour faciliter le codage par thème, le logiciel NVivo a été utilisé. Ce logiciel permet d'analyser les données qualitatives relevées à travers des interviews, sondages et autres méthodes. Il permet entre autres d'organiser les réponses en fonction des thématiques choisies par le chercheur, ainsi que de trouver des réponses perspicaces et intéressantes, qui n'ont pas été considérées au début de la recherche. De plus, NVivo permet de tirer le

maximum d'informations des données récoltées, de manière plus efficace (www.qsinternational.com).

5 Analyse

A présent, nous allons exposer et analyser les données obtenues lors de nos entretiens.

Notre analyse se divise en trois axes. Le premier chapitre est dédié à l'exposition de quelques anecdotes intéressantes issues des récits autobiographiques des interviewés. Les résultats concernant la notion du sentiment d'appartenance sont exposés dans le deuxième chapitre. Ici, nous allons procéder en adoptant une analyse par thèmes, afin de saisir plus facilement les nombreuses dynamiques qui caractérisent cette notion. Enfin, la dernière partie sera consacrée au concept d'identité et aux stratégies identitaires adoptées en majorité par les interviewés.

Pour l'analyse en elle-même, nous avons décidé de nous appuyer sur les extraits les plus saillants des entretiens réalisés. Nous avons procédé à une sélection minutieuse afin de présenter de la manière la plus transparente qui soit, les données récoltées. Pour garantir la fidélité des récits, nous avons choisi de ne pas traduire les citations sélectionnées mais de les laisser dans leur langue d'origine, afin de ne pas modifier le sens des phrases citées, de même que la maîtrise imparfaite de la langue française.

5.1 Récits autobiographiques

Comme nous l'avons déjà noté précédemment, les 8 interviewés ont des origines différentes. Quatre jeunes sont originaires de pays faisant partie de l'Europe, plus précisément du Kosovo, du Portugal et de la Serbie. Les autres proviennent de pays plus lointains, un de l'Argentine, l'autre de la Russie et le dernier de Sri Lanka. La majorité de ces jeunes sont arrivés en Suisse à un jeune âge, entre 4 et 9 ans. Ils ont donc suivi les études supérieures sur le territoire suisse, et plus précisément dans le Canton du Tessin. Par ce motif, ils peuvent être classifiés, selon la définition développée par Portes et Zhou (1996), sous la notion de migrants de «deuxième génération». Les trois personnes restantes ont quitté leur pays d'origine lors de leur adolescence, ils sont donc rattachés au terme «première génération».

Depuis leurs récits, nous remarquons que les causes qui ont poussé les familles à quitter leur pays sont variées. Plusieurs expliquent que c'est à cause des conditions difficiles de vie, dues à la crise économique de leur pays qu'ils ont dû migrer. Giu dit: «*Siamo arrivati qua*

negli anni, nel dicembre 2002 quando c'era la crisi in Argentina (...)». D'autres ajoutent qu'à cause de la crise, un des parents a dû au préalable migrer en Suisse pour trouver un meilleur travail. Le reste de la famille est donc partie le rejoindre en Suisse et s'y installer définitivement. Ade raconte: *«Siamo venuti in Svizzera perché mio papà lavorava già qui da anni e poi con le crisi dei Balcani e così ha deciso che per questioni di sicurezza era il caso di prendere anche me mio fratello e mia mamma»*.

A partir de ces extraits, nous apercevons que le choix des parents de partir s'installer à l'étranger était fondé principalement sur l'espérance de trouver un meilleur avenir, professionnel pour eux et une meilleure qualité de vie pour leurs enfants. Ils expliquent que les conditions défavorables de vie et de travail, présentes dans leur pays ne leur fournissaient pas une sécurité pour l'avenir de la famille. Comme le soulignent le CODE (2012) et le Comité des droits de l'enfant (2012), la migration vers des pays plus stables, comme par exemple la Suisse, est vue comme la seule solution pour échapper à cette situation précaire afin d'acquérir un meilleur niveau de vie.

Les trois interviewés qui ont rejoint le territoire suisse à l'adolescence, expliquent que c'était principalement pour trouver un meilleur emploi ou pour finir leurs études. Yul précise: *«Allora sono arrivata in Svizzera quando appena compiuto 17 anni perché ehmm volevo studiare nel settore alberghiero, di turismo così (...).E per caso i miei genitori hanno trovato questa fiera dell'educazione e li (...) abbiamo trovato questa scuola alberghiera, mi è piaciuto, mi sembrava interessante e così ho deciso di venire qua in Svizzera»*.

Finalement, parmi les huit personnes interrogées, Bil est le seul qui a dû abandonner, avec sa famille, son pays d'origine à cause d'une pression plus forte, la persécution. Il explique que son père, journaliste de guerre, a été persécuté à cause des propos qu'il a tenus dans ses écrits, qui ne plaisaient pas à l'Etat. Bil raconte: *«Mio padre è un giornalista e ha lavorato (...)fine anni '80 come giornalista di guerra per la BBC e... ovviamente per questo la guerra più vicina, la guerra che lui poteva documentare era quella (...)che stava crescendo, stava nascendo in Sri Lanka. E quindi si è trasferito in Sri Lanka e lì sono nato io (...). La situazione si faceva sempre più complicata per loro poi mio padre, come buon giornalista non sta zitto e quindi scrive e dice e questo ha comportato persecuzioni anche pericolose (...). E tre anni dopo è nata mia sorella e un anno...meno di un anno dalla sua nascita siamo dovuti partire»*.

Dans ce cas, le départ de Bil est fondé sur une solide décision de la figure paternelle, celle de sauver sa famille des persécutions et des possibles violences. Les conditions de vie précaires de certaines familles sont dues aux fortes tensions politiques, les persécutions de

l'Etat et les guerres continues. Celles-ci provoquent des répercussions matérielles et des violences physiques et psychologiques sur la vie des familles touchées (Vitté, 2005). Les angoisses croissantes et les violences subies poussent les chefs de famille à prendre la décision de fuir leur pays pour sauver leur famille et leur garantir ainsi un avenir plus joyeux. Dans ce cas, le père de Bil a fait, ce que Calin (2003) appelle un «choix en situation», c'est-à-dire qu'il a pris la décision de migrer et donc de créer une rupture dans sa vie et celle de sa famille, sur la base de circonstances qui définissaient à ce moment-là sa réalité.

Pour y parvenir, le père a décidé de partir le plus loin possible afin de trouver un lieu sécurisé où pouvoir reconstruire une nouvelle vie, accompagné de sa famille. Au début, il est parti seul en accomplissant un voyage très long afin d'effacer ses traces, dans le but de ne plus être persécuté. Finalement, il est arrivé en Suisse, au Tessin. Le reste de la famille l'y a rejoint peu de temps après.

Le voyage de Bil, sa sœur et sa mère a été long car ils ont tout fait pour ne pas pouvoir être retracés. Même s'il se rappelle peu de ce voyage, il le considère comme des vacances. Il explique: *«Niente ho fatto una vacanza. Per me era una vacanza, mi ricordo poco. Però è stato un viaggio interessante almeno per quel poco che mi ricordo, cioè interessante, particolare»*.

De même, les autres n'ont pas un mauvais souvenir de leur parcours migratoire. Ils ont voyagé tranquillement en avion ou en train. Leur trajet a duré environ une journée, maximum deux. Nous constatons que plusieurs d'entre eux ont vécu ce départ comme une aventure, une nouvelle expérience, rassurés aussi de la présence de la plupart des parents. Rien ne les a inquiétés. C'est le cas pour Yul, jeune étudiante russe qui a décidé de partir toute seule à 17 ans pour terminer ses études. Elle décrit: *«Questa esperienza la vedevo come un'avventura, non come qualcosa che mi spaventa, ma proprio come un'avventura, che mi da gioia, che mi da qualche cosa nuova, gente nuova, atmosfera nuova e quindi si era bello»*. Yul considère sa migration comme une opportunité à faire de nouvelles connaissances. En effet, la migration ne doit pas être perçue uniquement comme une solution de nécessité pour fuir une situation négative. Guilbert (2005) explique qu'elle peut être considérée aussi comme un moyen de se confronter à de nouvelles cultures, acquérir des nouveaux savoirs et amplifier ses connaissances sociales.

En ce qui concerne leur premier impact dans le nouveau pays, presque tous évoquent une première difficulté d'intégration, due aussi à la différence de la langue parlée. Nous

remarquons que pour ceux qui sont arrivés très jeunes, l'entrée dans la nouvelle société a été facilitée par l'école et par l'aide fournie par les professeurs et autres professionnels.

Nan explique: *« Sono venuto qua che ho iniziato proprio dall'asilo e l'inizio si per la lingua è stato veramente difficile. Però qua ormai penso che di (...) per insegnare ai bambini che arrivano dall'estero ci sono quindi mi hanno fatto sentire a mio agio, non è stato difficile con il passare dei giorni».*

Bil évoque le support reçu des pédagogues et du bibliothécaire à l'approche du monde de la lecture et de l'écriture en langue italienne. Il raconte *«La cosa più difficile che stata per me è appunto la lingua alle prime armi. La lingua che ho appreso abbastanza in fretta grazie anche a un appoggio di insegnanti di pedagogia, di uno in particolare, che mi ha fatto innamorare della lettura. (...) mi ha fatto innamorare della scrittura, di scrivere di mettere giù i miei pensieri in italiano».*

Ade met en évidence aussi l'aide et la solidarité que lui ont fait part les personnes de son village. Le soutien démontré par le village lui a permis de se sentir bien acceptée. Elle explique: *«Ho avuto la fortuna di abitare, ancora adesso, in un paesino vicino a Lugano dove tutti si conoscono e l'ambiente era bello. Si sapeva che appunto non eravamo in situazioni economiche e sociali molto favorevoli, quindi sono sempre stati molto gentili. Le famiglie così magari se si andava a sciare con la scuola davano le tute da sci o gli sci e queste cose. Questo probabilmente ha fatto sì che ci sentissimo più integrati comunque più voluti».*

En analysant les entretiens, nous constatons que ces jeunes, une fois arrivés en Suisse, n'ont pas grandi dans des contextes sociaux identiques. Le quartier, l'école, le voisinage, leur groupe d'amis ont été différents pour chacun. Comme le remarque Santelli (2004), ces «paramètres» jouent un rôle non négligeable sur le développement du sentiment d'appartenance de ces jeunes.

5.2 Le sentiment d'appartenance : quels critères ressortent majoritairement pour le définir ?

Le sentiment d'appartenance est une dimension très importante pour chacun et particulièrement pour les enfants migrants devenus adultes, car elle a influencé et influence toujours leur intégration dans la société d'accueil.

Nous observons que la plupart des interviewés définit la notion du «sentiment d'appartenance» en faisant référence au sens psychologique et sociologique du terme. Plus précisément, au niveau psychologique, Ade raconte que c'est le fait de ne pas se sentir un «outsider» vis-à-vis des personnes qui l'entourent. Elle se sent à l'aise quand elle rencontre des gens sur sa route ou de son village. Elle commente: *«Il fatto di sentimi a mio agio quando sono in giro per la città o quando incontro persone che abitano nel mio stesso paesino. Non sentirsi mai ecco un outsider»*. Dans la même idée, Yul définit le sentiment d'appartenance comme quelque chose qui permet de se sentir chez soi. Tout ce qui entoure l'individu (gens, lieu précis, etc.) lui permet de se sentir bien et il n'y a rien qui la gêne. *«Tutto quello che sta, che sta accanto a te ti piace e ti trovi bene non c'è nessuna cosa che ti da fastidio che vorresti cambiare, qualcosa così»*.

Par rapport au sens sociologique du terme, Giu mentionne l'effet de la comparaison sociale avec les autres. Pour lui, se « sentir appartenir à » dépend du fait que s'il se compare aux membres d'un groupe spécifique, il ne voit aucune différence. Il dit: *«Il sentimento d'appartenenza è il posto in cui (...) ti riesci a rappresentarti con le altre persone di quel luogo (...) il paragone sociale non ti fa sentire a disagio e non c'è tanta differenza e ti trovi bene»*. Néanmoins, Nan fait référence à comment la population suisse l'a accueilli et comment il est traité par celle-ci. Il explique: *«Appartenenza secondo me vuol dire...come vengo trattato qua o come sono stato accettato»*.

A partir des extraits reportés ci-dessus, nous constatons que le terme «sentiment d'appartenance» a été défini de manière très variée parmi les interviewés. Cette diversité peut être expliquée par le fait qu'il s'agit d'une notion subjective, laquelle se construit sur la base des multiples critères. Comme nous l'avons exposé dans le cadre théorique (chapitre 3.4), donner une définition unanime est impossible, car chacun s'appuie sur des éléments différents pour le nommer. De plus, ce sentiment évolue dans le temps (Aebischer et Oberlé, 2012). Il est donc difficile d'avoir une définition concordante entre les jeunes migrants, car ils se basent principalement sur leur expérience migratoire qui diffère selon chaque personne. En outre, nous avançons le fait que la diversité des définitions données peut être expliquée aussi par le fait qu'au-delà d'être un terme individuel, le «sentiment d'appartenance» est un concept abstrait et donc difficile à déterminer.

Un premier objectif de cette recherche est d'évaluer quels sont les critères majoritairement évoqués par les interviewés pour définir le sentiment d'appartenance. A travers une analyse thématique, nous allons analyser séparément chaque élément décrit par le

schéma présenté lors des entretiens. De cette manière, nous pouvons évaluer la valeur donnée à chaque critère.

Un constat doit être fait : presque tous les jeunes sont d'accord sur le fait que, les critères évoqués sur notre schéma, collaborent à l'élaboration du sentiment d'appartenance. Toutefois, chacun leur donne une importance différente, en fonction de leur expérience personnelle, une fois arrivé sur le territoire tessinois.

5.2.1 La famille

Un des premiers critères évoqués par les migrants interviewés est la famille. Tous les participants ont décrit l'importance de la famille dans leur expérience, en valorisant plusieurs aspects.

Pour certains, le rôle du père et de la mère a été fondamental lors de leur arrivée dans le pays d'accueil. Ade explique comment sa famille l'a aidée à être toujours ouverte à découvrir de nouvelles cultures et de ne pas se centrer uniquement sur sa culture d'origine. Ses parents l'ont poussé de manière décisive à s'intégrer à la population tessinoise et à s'ouvrir à de nouvelles connaissances culturelles, linguistiques, amicales, etc. Elle raconte: *«Ho sempre avuto cioè genitori aperti mentalmente (...) ci hanno sempre insegnato questo modo di vivere comunque più aperto non sempre basato con il paese d'origine (...) Si la famiglia in primo luogo, quindi la loro spinta verso l'integrarsi e l'aprirsi verso altre culture non solo quella svizzera».*

Comme nous l'avons mentionné dans le cadre théorique (chapitre 3.4.1), la famille représente une base solide sur laquelle peut se construire un sentiment d'appartenance. Il est intéressant de noter comment pour certains, la famille ne se réduit pas au père et à la mère, c'est-à-dire aux liens sanguins, mais elle comprend aussi des relations d'amitiés plus fortes. Bil fait une distinction très intéressante : il considère le «sentiment d'appartenance statique, intime» le sentiment fondé sur les relations avec les membres de sa famille et ses plus proches amis, considérés comme des frères et des sœurs. Il raconte: *«I legami sanguigni più i legami forti d'amicizia o di fratellanza ti danno secondo me il sentimento di appartenenza più statico, più non statico, più intim ».* Inversement, pour développer ce qu'il appelle un «sentiment d'appartenance dynamique», il se fonde sur des amitiés plus larges, qui lui permettent de créer différents sentiments d'appartenance. Pour lui, la famille «élargie» reste l'élément primordial sur lequel une personne peut se sentir appartenir, même si on est loin ou, dans son cas actuel, il y a des incompréhensions qui ne permettent plus un

rapport harmonieux comme avant. *«La cerchia più stretta che è la famiglia ovunque si trova ecco rimane comunque la tua famiglia, e tu comunque hai, ti senti appartenere alla famiglia»*. A son avis, ce sont les personnes qui lui permettent de se sentir appartenir à quelque chose et pas le lieu, ou les choses inanimées.

Pour un autre participant, la famille a joué un rôle différent de celui vu jusqu'à maintenant. Si jusqu'ici, la famille a joué le rôle de «pousseur» face aux nouvelles réalités, elle joue à présent un rôle particulier, mais toujours important pour l'interviewé. La jeune fille explique que ses parents ont adopté des comportements singuliers pour ne pas rompre de manière définitive les rapports avec leur culture d'origine. Bucur (2006) avait remarqué ce type de réactions chez les familles roumaines, suite à une migration. Mar précise qu'au sein de sa famille, il y a toujours eu la règle de parler la langue serbe à la maison pour ne pas l'oublier et surtout pour ne pas négliger leurs racines. De plus, ses parents lui ont fait apprendre à écrire le cyrillique très jeune et lui ont transmis des connaissances basiques de la culture serbe (fêtes typiques, habitudes particulières, etc.). Mar explique: *«Appunto il fatto di parlare sempre la lingua a casa e il fatto di imparare presto a scrivere il cirillico, il fatto magari di ecco conoscere delle cose basilari (...)»*. Dans son récit, nous pouvons voir comment sa famille lui a transmis l'importance que pouvait avoir sa culture d'origine. En adoptant des attitudes spécifiques liées au pays natal, Mar a pu développer un sentiment d'appartenance multiple. En effet, elle précise que sa famille lui a permis de construire un sentiment d'appartenance lié à la Serbie, de la même façon dont son parcours scolaire, effectué dans le pays d'accueil, lui a permis de développer un sentiment d'appartenance au Tessin.

Par ces extraits d'entretien, nous pouvons constater le rôle primordial que détient la famille pour ces jeunes. En plus d'être une source d'équilibre entre le passé et la nouveauté, la famille leur a donné la protection affective dont ils avaient besoin pour s'ouvrir au nouveau monde et donc réussir à s'intégrer aisément dans leur pays d'accueil (Bucur, 2006). Ils savent que leur famille sera toujours là pour les soutenir et les encourager. Nous pouvons donc affirmer que la famille représente un prérequis fondamental pour les jeunes interviewés dans le développement du sentiment d'appartenance, autant dans le pays d'accueil que celui d'origine.

5.2.2 Loisirs

La participation sociale est un autre critère souvent nommé par les interviewés. Toutefois, nous constatons que sous cette notion, ils regroupent soit les activités sportives, soit la fréquentation d'un groupe d'amis spécifiques, les moments passés ensemble, tels que les fêtes ou les simples sorties. Par ce motif, nous décidons de réunir sous le chapitre loisirs, tous les témoignages faisant référence à la participation sociale, aux amis, à la communauté, à l'activité sportive, aux cours, aux fêtes, etc.

Une discussion entre amis, prendre un verre ou se rendre à une fête d'anniversaire jouent un rôle non négligeable dans la construction du sentiment d'appartenance (Pilote, 2003). Cet aspect est ressorti de nos entretiens.

Concernant le sport, un seul enquêté raconte comment le football lui a permis de se sentir appartenir à une collectivité partageant les mêmes intérêts. Giu raconte: *«Ho subito anche iniziato calcio lì e quindi dopo mi sono fatto un po' un gruppo di amici e ho iniziato subito ad interagire con loro e piano piano ci siamo, cioè mi sono integrato»*. Il explique qu'au contraire de ses frères et sœurs, la passion pour le sport a été la clé gagnante pour s'intégrer pleinement dans la société d'accueil. *«Entrare subito in un mondo in cui c'è una sfera parallela di relazioni che mi ha aiutato ad integrarmi»*. Faire partie d'une équipe spécifique comme celle du football permet à l'individu d'extérioriser ses émotions et ses désirs les plus profonds (Guilbert, 2005). De plus, les jeunes partageant des intérêts communs se focalisent ensemble sur un même objectif. De cette participation, ils peuvent en tirer que des profits positifs qui influencent le sentiment d'appartenance (Breton, 1994 et Bucur, 2006). Pour ce jeune migrant, pouvoir faire partie d'une sphère parallèle où les membres partagent les mêmes envies a été une source fondamentale d'intégration, une fois arrivé au Tessin.

Dans son entretien, Yul nomme de nombreuses fois la participation sociale en lui donnant un poids important dans son intégration. Depuis son arrivée dans son pays d'accueil, la jeune a toujours trouvé quelque chose en vue de se socialiser, de faire la connaissance de nouvelles personnes. Elle raconte: *«(...) ho sempre trovato qualcosa sì per socializzare, una parte degli amici che sono gli amici ma anche conoscere la gente nuova eccetera»*. Son esprit joueur et ouvert à la nouveauté lui a permis de s'intégrer facilement. Elle a organisé tout de suite des fêtes avec des autres étudiants, ainsi que des personnes de son village afin de se familiariser avec eux et les habitudes suisses. *«Ho anche conosciuto alcuni dei locali, delle persone che abitano lì persone giovani ovviamente e ci siamo uniti un po'»*.

Développer de nouvelles amitiés dans un contexte nouveau est un aspect fondamental, car il permet aux jeunes personnes de se sentir comme un membre à part entière d'un groupe. Nous faisons un parallèle entre le rôle du groupe d'amis et celui de la mère et de son enfant, élaboré par Bowlby dans la théorie de l'attachement (Rusconi-Serpa, SA 2015). Le groupe peut être vu comme la base sécurisante sur laquelle le jeune peut toujours s'appuyer, où un climat de confiance est installé de même qu'une certaine stabilité. Nous considérons que dans le cas de Yul, la jeune migrante arrivée seule en Suisse, le support fourni par le groupe d'amis a joué ce rôle essentiel et a pris une place significative dans son sentiment d'appartenance au Tessin. Comme le repère Bucur (2006), les moments passés entre jeunes, ce partage de situations et d'émotions sont une source primordiale pour développer ce sentiment particulier.

5.2.3 Ecole et/ou travail

Un autre critère fondamental largement évoqué est celui de l'école. La plupart des interviewés ont commencé leur parcours scolaire dans le pays d'accueil. Excepté trois enquêtés, les autres sont arrivés en Suisse, plus précisément au Tessin dans une tranche d'âge assez basse. Ils ont donc pu commencer leur scolarité comme les autres enfants tessinois. Cela leur a permis de faciliter leur intégration dans la nouvelle société.

Dans un premier temps, l'école a été le lieu qui a mis en confrontation ces jeunes migrants à la barrière linguistique. Successivement, elle a permis le développement de liens d'amitié forts, de connaissances liées au territoire, aux différentes cultures et habitudes, ainsi qu'à d'autres langues. Tous ces nouveaux savoirs ont influencé le devenir des enquêtés.

Plusieurs évoquent la difficulté de se sentir à l'aise à la crèche ou à l'école, en raison de l'incompréhension linguistique. Mar se rappelle d'un épisode qui s'est déroulé à la crèche. Elle raconte que la maîtresse lui avait dit de vider l'eau des fleurs mais elle n'avait rien compris. *«Mi ricordo degli spezzoni di scena per esempio in cui la maestra del asilo mi diceva di ehmm... di svuotare il vaso con l'acqua e io non capivo cosa mi stesse dicendo (...).»*

Une autre personne interrogée ajoute qu'au cours des premières semaines passées à l'école, elle restait seule dans un coin, ne jouait pas avec les autres enfants à cause de cette difficulté à interagir avec les autres, due à la langue. Ade raconte: *«Inizialmente stavo per le mie, da sola, non giocavo con gli altri, penso proprio per questa barriera linguistica»*. Ade affirme que c'est grâce à la capacité des enfants à apprendre facilement par

imitation qu'elle a réussi finalement à s'intégrer au reste de la classe et à construire des amitiés fortes qu'elle conserve encore aujourd'hui.

Selon la théorie interactionniste soutenue par Vygotski, la pensée, le langage et les fonctions psychiques supérieures de l'enfant se développent par des interactions permanentes du sujet avec son entourage. Vygotski soutient que le développement de la pensée des individus va dans le sens du social vers l'individuel (Monteil, 1997). Dans un contexte riche de stimuli et de modèles, l'enfant bénéficie des savoirs transmis par des personnes plus formées, soit au niveau gestuel, soit au niveau verbal. Dans son analyse sur les publications de Vygotsky, Vecchini (2010) explique quel est l'élément de liaison entre l'apprentissage et l'imitation : les «neurones miroir». Elle décrit qu'en activant ses neurones, l'enfant arrive à reproduire ce qu'il voit et entend. Grâce à cette activation, le jeune arrive à apprendre par imitation et à affiner par l'expérience ses apprentissages. L'imitation peut donc être considérée comme une forme d'apprentissage (Braun-Lamesch, 1972).

Aussi pour Bil, l'école a joué un rôle fondamental dans sa vie. Pendant son parcours scolaire, et particulièrement la période de la primaire, il a pu apprendre l'italien et se faire de nouveaux amis. Il préserve encore aujourd'hui certaines de ces amitiés. Cependant, lors du début des écoles supérieures et de l'adolescence, le jeune se trouve face aux difficultés d'intégration liée à la culture d'origine. Il se trouve confronté donc à ce qu'Erikson appelle la «période bouleversée», caractérisée par des remises en question personnelles et sociales (Samson, 2011). Bil commence à avoir des difficultés à faire coexister ses deux cultures d'appartenance, celle d'origine tamoule et celle développée au Tessin. La famille très conservatrice de la culture d'origine met une grande pression à Bil pour qu'il préserve les habitudes tamoules, de l'autre le jeune veut uniquement être semblable aux autres adolescents, sortir avec ses amis, boire une bière en leur compagnie, etc. Il raconte: *«Quindi tu cresci sia nella cultura nella quale tu vivi cercando di mantenere, si cercando di mantenere la cultura della tua origine. Ovviamente i crash arrivano quando devi trovare una giusta correlazione tra non so regole e abitudini di una e regole e abitudini dell'altra»*. Cette diversité de pensée entre Bil et ses parents augmente de manière exponentielle, en lien avec le développement du jeune et l'influence de son parcours académique. Pendant ses études universitaires, Bil acquiert des savoirs sur d'autres cultures, développe des relations avec des personnes issues de partout dans le monde et rencontre sa première fiancée. Il savait que cette fille n'allait pas être acceptée par sa famille car elle n'était pas de culture tamoule, donc Bil a commencé à vivre deux vies distinctes, celle liée à la réalité et celle liée à sa famille. Pour lui, celle-ci a été le premier échec de sa vie. *«E li ancora è scoppiato (..) Quindi da lì io ho iniziato a vivere due vite diverse. Questa è stata la mia prima*

sconfitta, già all'età di 20 anni dover decidere no questo non posso dirlo ai miei, questo non posso farlo vedere alla comunità». Finalement, il arrive à comprendre qu'entre lui et ses parents il y va toujours y avoir une énorme incompréhension. Il termine en disant: *«E in quel periodo ho capito diverse cose, che i miei no avrebbero mai capito le mie necessità».*

Depuis ce témoignage, nous voyons comment l'école a joué un rôle double. D'une part, elle a joué un rôle positif, en aidant le jeune migrant à s'insérer dans la population d'accueil, à apprendre la langue italienne et à développer des savoirs interdisciplinaires. Toutefois, elle a créé une divergence entre le jeune et sa famille, basée principalement sur la différence de la pensée culturelle. Même si dans ce cas, l'école a eu un impact négatif sur sa relation familiale, elle a permis à Bil à prendre position vis-à-vis de sa place dans la société. Bil s'est positionné en tant qu'acteur social de sa vie, en prenant des décisions personnelles même si celles-ci allaient contre l'idée soutenue par les parents. Comme expliqué par Stoecklin (2015), le jeune a pratiqué son droit d'acteur dans la construction de son futur, en choisissant ceux qui font partie ou pas de son entourage plus proche.

Parmi l'échantillon de cette recherche, 3 filles sont arrivées en Suisse après leurs études obligatoires. Lis est arrivée à l'âge de 16 ans. Au-delà la barrière linguistique, elle a dû faire face à une difficulté d'acceptation au travail. A cause de son origine portugaise et des mauvais stéréotypes émis par certaines personnes, elle était perçue principalement comme une étrangère. En raison de cela, il lui a été assigné les pires travaux. Lis raconte que c'est les premiers mois qui ont été les plus durs, car elle n'arrivait pas être acceptée et intégrée par ses collègues de travail. Avec le temps, elle a réussi à construire des relations avec ses collègues et donc à se sentir acceptée par eux. Le bien-être qu'elle a ressenti suite à cela lui a permis d'accroître son sentiment d'appartenance au nouveau pays. Elle décrit: *«I primi mesi sono stati così dopo sono riuscita ad inserirmi bene, sai anche con quelli che lavoravo cioè a costruire un rapporto, lì ha cominciato ad andare molto meglio, cioè mi sono trovata bene con tutti e accettata principalmente».* Comme l'explique Pilote (2003), le travail est un critère souvent nommé, surtout par les jeunes travailleurs, pour déterminer une appartenance, car le partage d'intérêts avec d'autres personnes est primordial pour se sentir appartenir à quelque chose de spécifique.

5.2.4 Espace géographique

Selon Jamet (2009), l'espace est une ressource sur laquelle l'individu peut s'appuyer pour développer un sentiment d'appartenance. Les migrants, dans leur passé, leur parcours migratoire et leur présent, ont attribué aux lieux des significations spécifiques et surtout personnelles (Guérin-Pace, 2006/4). Chacun a donné une valeur différente à ce critère en fonction de l'importance que celui-ci a eu, dans sa propre expérience. Parmi les données récoltées, nous avons décidé de nous focaliser sur deux exemples contrastants qui montrent une divergence dans l'attribution de la valeur à l'espace géographique.

Pour certains, la migration comporte un passage d'une métropole à une petite ville. C'est le cas de Yul, qui est partie de Moscou pour finalement arriver à Lugano. Elle nous confie qu'au début, c'était difficile, car elle était habituée à vivre dans une ville où il y avait trop «de tout», trop voitures, trop restaurants, trop magasins, trop de gens. «*Mosca c'è troppo di tutto, troppe macchine, troppi ristoranti, troppi negozi, troppa gente, eccetera e quello mi da fastidio, ma da cioè praticamente da sempre mi da fastidio*». Elle explique qu'elle n'aimait pas ce genre de vie passée dans un climat stressant, car elle passait plus de temps à réfléchir sur comment rejoindre un lieu plutôt qu'à penser à ses propres besoins, désirs et problèmes personnels. Une fois arrivée au Tessin, Yul a remarqué tout de suite la différence des émotions que l'espace lui transmettait. Elle décrit: «*In questo ambiente (...) puoi fare tutto un po' con calma, non ci sono tantissimi fattori che ti stressano e quindi hai in qualche modo un po' di tempo di sentire te stessa, cosa ti piace, cosa vuoi fare, eccetera*». Elle raconte que dans une ville plus petite, comme Lugano, on peut tout faire avec calme, il n'y a aucun facteur que stress. L'individu a plus de temps pour lui-même, pour écouter son corps, ce dont ce dernier a besoin, ce qu'elle aimerait faire et ce qu'elle aime tout simplement.

L'exemple de Yul permet de montrer comme les émotions positives perçues par rapport à l'espace vécu lui ont transmis un sentiment de sécurité et surtout de sérénité. Ce sont les émotions intenses perçues par l'individu dans sa relation à l'espace qui permettent de déterminer un sentiment d'appartenance (Guilbert, 2005). Les sensations éprouvées par Yul quand elle marche en ville de Lugano, lui ont permis de se sentir appartenir à cette région tessinoise.

Une vision différente de l'espace comme ressource, pour le sentiment d'appartenance, est celle exposée par Bil. Pour ce jeune, le territoire ne permet pas à une personne de se sentir

appartenir à quelque chose. Plus précisément, il explique que l'espace géographique est un facteur qui amène une personne à dire « je suis là », dans un lieu et un temps précis. Bil ajoute un exemple personnel, décrivant Zurich, comme un lieu, où pendant une année et demie, il a vécu mais il ne s'est jamais senti chez lui là-bas. Il termine son explication en disant « (...) *Il tuo sentimento d'appartenenza non è legato ai luoghi ma è legato alle persone* ». En prenant le contrepied de l'idée avancée par Jamet (2009), Bil considère que le sentiment d'appartenance ne se base pas sur un lieu mais se fonde sur les liens que chacun tisse avec les personnes qui remplissent cet espace.

5.2.5 Culture et religion

Concernant la culture et la religion, nous constatons que la majorité des interviewés ne donnent pas beaucoup d'importance à ces deux critères. Même si, pour certains participants, la culture du pays d'arrivée est différente de celle du pays d'origine, celle-ci n'a pas eu un impact remarquable dans le développement du sentiment d'appartenance. Nous remarquons que presque tous les enquêtés ont mis ces deux ressources en dernière place. Les jeunes migrants expliquent que s'ils ont réussi à faire coexister leurs deux cultures, en prenant certains aspects importants de celle du pays d'origine pour l'intégrer dans la culture suisse. Nan raconte que pour lui, la culture n'a pas eu un gros impact sur la construction du sentiment d'appartenance au Tessin, car il a réussi à amener sa culture dans le nouveau pays où il s'est établi: «*Cultura anche qua magari venendo da un paese dall'estero uno può portare la sua cultura*». Une autre interviewée explique que dans son cas, la culture n'a pas créé de conflits personnels, car elle a réussi à faire coexister ses deux cultures en même temps. Elle ajoute que pour s'intégrer plus facilement au nouveau pays, elle s'est intéressée tout suite à la culture suisse, en prenant part à des fêtes traditionnelles ou régionales. Yul décrit: «*Perché a me è piaciuto sempre scoprire queste nuove culture, tradizioni, eccetera quindi più che altro mi piace fare qualche non so qualche attività, qualche tradizione che non appartiene alla cultura russa ma per esempio svizzera o italiana, perché lo trovo interessante (...)* ». La possibilité de faire cohabiter les valeurs de la culture d'origine avec celles du pays d'accueil n'a pas conduit les participants à une vraie remise en question de leur identité (Dubet, 2016). Ils ont simplement adopté des comportements et des habitudes en lien avec la nouvelle culture pour s'intégrer plus facilement à la population d'accueil.

Seulement pour Bil, comme nous l'avons déjà mentionné dans le sous-chapitre dédié à la scolarité (chapitre 5.2.3), la culture a joué un rôle important dans la construction d'un

sentiment d'appartenance et aussi de son identité. En prenant le contrepied de l'argument avancé par Granjon (2014) qui stipule que la culture permet à l'individu de surmonter les moments bouleversants de sa vie, pour ce jeune migrant, l'impact d'une culture différente, a créé des difficultés dans sa compréhension de lui-même et de son appartenance. A un certain moment de sa vie, Bil a fait un choix radical : il a décidé de suivre la culture suisse, car il la considère particulière, en insérant dans celle-ci des aspects positifs de la culture tamoule. Il explique: *«E io la scelta che ho fatto è di vivere in questa cultura, cultura svizzera che è particolare, che è diversa, però prendendo le cose buone, le cose più belle della mia cultura di appartenenza, perché crescendo ho imparato che non posso perderle, perché sono io, fa parte di me»*.

Il termine en disant qu'il ne sait pas s'il existe vraiment une culture d'appartenance. Selon lui, la culture est liée à la langue parlée par l'individu et aux traditions qu'il pratique. De plus, il ajoute: *«Però alla fine vivendo in più culture o attraverso diverse culture alla fine neanche quello ti dà il sentimento d'appartenenza secondo me»*. Depuis son témoignage, nous remarquons que ce conflit culturel caractérisant sa croissance qui est présente encore aujourd'hui, ne lui permet pas de considérer la culture comme un critère principal d'appartenance.

La religion est le dernier critère relevé par les enquêtés. La plupart ne mentionne pas ce terme. Sur huit personnes interviewées, seules deux évoquent la religion, mais ne lui donnent cependant pas une valeur importante. Une jeune fille explique simplement que la confrontation avec une nouvelle culture et une nouvelle religion lui a permis de découvrir que la religion orthodoxe et catholique ne sont pas si différentes comme on aurait pu le supposer. En découvrant petit à petit la religion catholique, Mar a pu découvrir des similarités entre ces deux religions. Ce constat lui a permis de ne pas faire des contradictions identitaires. Elle n'a pas été confrontée à un choix entre une culture et l'autre ou une religion spécifique car les deux avaient la même origine. Mar raconte: *«Conoscendo un pochino entrambe le realtà mi rendo conto di quanta poca differenza c'è sostanzialmente (...). E questo lo scopri proprio perché andando a fondo nelle opposizioni profonde che ci sono tra le tue identità cerchi di capirle e scopri che magari c'è una ragione per cui la differenza è netta magari a volte non c'è proprio»*.

5.2.6 Autres critères

Depuis sa recherche, Pilote (2003) démontre qu'il y a un nombre croissant de critères sur lesquels chacun peut se baser afin de se sentir appartenir à un lieu. Ici, certains enquêtés ont relevé de nouveaux aspects. Voici ce qui est ressorti des entretiens.

Pour un enquêté, la **nourriture** peut être considérée comme un autre élément sur lequel le sujet peut développer un sentiment d'appartenance. Hage (1997) établit que pour les migrants, il est important de cuisiner et de consommer des repas typiques du pays d'origine afin de maintenir des liens culturels et d'essayer de se sentir comme «chez soi».

Giu raconte que la migration a produit une sorte de rupture avec les habitudes culinaires typiques de sa famille. En Argentine, il mangeait beaucoup de viande, presque tous les jours. Arrivé au Tessin, il a été confronté à une alimentation pas exclusivement centrée sur la viande. Il a dû s'habituer à un nouveau style culinaire, en intégrant des aliments typiques de la Suisse, comme par exemple le chocolat. «*La carne mancava, cioè era una cosa che mangiavo tutti i giorni la carne e poi inizi a ridurla. Poi boh dopo ti abitui all'inizio la compensavamo con la cioccolata mangiavamo tantissimo cioccolata*». Pour Hage (1997), l'«Home food» ne représente pas uniquement une base culturelle particulière qui permet à une famille ou à une communauté de se sentir en sécurité, mais «*it also provides clear intimation of familiarity in that one knows what to do with it, how to cook it, how to present it and how to eat it (...)*» (p.8). Pendant l'entretien, Giu explique l'importance pour lui de cuisiner de la viande lors de grillades entre amis ou avec sa famille. Il raconte: «*Se c'è una grigliata devo essere io alla griglia perché sono abituato in Argent... non so mi sento bene alla griglia e visto che sono argentino devo grigliare*». Pour lui, la viande doit être bien cuite, car un vrai argentin ne mange pas de la viande saignante. Giu clarifie: «*La carne io non riesco a mangiarla neanche rosa, per me deve essere ben cotta la carne. Io non so se non riesco perché non mi piace o perché voglio dire no io sono argentino e la carne rossa non la mangio*». En lien avec l'idée soutenue par Hage (1997), ce témoignage reflète l'importance pour le jeune migrant de maintenir certaines traditions culinaires apprises en Argentine et de valoriser ses connaissances de bien cuisiner de la viande.

D'autres interviewés ont également précisé des aspects définissant la culture et qui leur ont permis d'augmenter leur sentiment d'appartenance au territoire tessinois. Ade nous explique que pendant son enfance, elle a privilégié le fait de regarder des **transmissions télévisées** émises sur les deux canaux de la Suisse Italienne, dont presque toute la population parlait. Cela lui a facilité une certaine appartenance et lui a permis de

s'identifier comme une citoyenne du Tessin. Elle raconte: *«Per esempio guardare programmi come Attenti a quei due o non so c'era il Peo quando ero piccola»*. Bouchez (2007) explique comment aujourd'hui, «la télé-réalité fonctionne comme un support pour construire des signes de l'appartenance (...)» (p. 7). A travers une mise en scène spécifique, la télévision transfère des savoirs et des valeurs liées au territoire, à la culture, aux habitudes ainsi qu'à la nourriture. L'identification du sujet à une de ces valeurs permet «le partage de points de vue» (Bouchez, 2007, p.4), communs aux habitants d'un même territoire. Nous voyons que chez Ade, il s'est passé la même chose : le fait de regarder deux programmes tessinois distinctifs lui a permis de se sentir appartenir à cette population. De plus, elle pouvait discuter avec ses amis d'une chose exclusive au Canton du Tessin et cela a renforcé son sentiment d'appartenance au nouveau pays. *«(...) cose che sappiamo soltanto noi del Canton Ticino»*.

Une autre enquêtée a mis en évidence un autre critère que nous pouvons lier à la culture et qui lui a permis de se sentir appartenir au pays d'accueil. Elle explique que tout de suite après son arrivée au Tessin, elle a pu s'identifier à des **stéréotypes caractéristiques des Suisses**, dont la ponctualité et le respect de «règles morales de vie commune». Yul raconte *«Beh che uno degli stereotipi però comunque si dice che gli svizzeri sono molto precisi, così...e appunto forse anche per quello mi trovo benissimo perché anche io sono così»*. Le fait d'être une fille ponctuelle et respectueuse des autres, lui a permis de se sentir à l'aise dans cette nouvelle population et de s'y identifier facilement. Yul a retrouvé avec simplicité des valeurs au Tessin qui définissent sa personnalité et cet aspect lui a permis de se sentir appartenir à ce nouveau pays. Elle explique: *«In Svizzera sono le regole così. Ehhh non so se si può contare come una cosa culturale o proprio (...) delle regole sistematiche che si sono sviluppate in tempo in Svizzera ma... è proprio per me è un certo lato è quello che mi fa sentire come a casa, di appartenere a questa comunità, a questo paese»*. Le partage de ces valeurs est une caractéristique fondamentale pour l'individu, afin de se sentir appartenir à quelque chose ou lié à quelqu'un (Bouchez, 2007). Mucchielli (1980, cité par Guilbert, 2005) explique que c'est à travers l'identification personnelle à des valeurs et normes du nouveau pays que le sujet construit son sentiment d'appartenance. Le partage des habitudes avec leurs amis et le reste de la population leur permet de se sentir comme faisant partie d'un groupe, un cercle restreint comme celui de leurs amis, ou plus large, comme celui de la population entière.

Des autres jeunes ont également mentionné la **langue**. Depuis les interviews, nous avons vu comment la langue peut jouer un double rôle d'appartenance. Continuer à parler la

langue du pays d'origine avec les membres de la famille permet au sujet de se sentir toujours appartenir à son pays natal. De plus, cela lui permet de maintenir des liens affectifs à sa région originaire. C'est le cas de Mar qui explique: *«Parlavamo sempre serbo come regola per non dimenticarlo, perché è una lingua difficile, flessiva (...) quindi... parlavamo sempre in casa per non dimenticarlo proprio come regola fissa (...)»*. Le partage avec sa famille de la langue serbe lui a permis de maintenir de manière active, son appartenance à la Serbie.

Par contre, le fait d'apprendre une nouvelle langue et de s'exprimer la plupart du temps dans celle-ci permet à l'individu de se sentir appartenir aussi au pays d'accueil. Pouvoir communiquer avec les amis et les gens permet à l'individu de développer un sentiment d'appartenance à la nouvelle société. En s'appuyant sur une recherche qu'il a découverte pendant ses études académiques, Bil explique que la pensée de l'individu se développe et elle est influencée par la langue maternelle parlée. C'est la première langue de chacun qui détermine sa pensée et vice-versa. Bil est conscient de la difficulté ressentie par les migrants à se sentir appartenir au nouveau pays, après leur arrivée, car la langue qui les définit n'est pas celle parlée par les gens. De même que la culture et les valeurs caractérisant cette langue sont aussi différentes. Mais dans son récit, il ajoute un avis personnel: *«Non c'è una cultura d'appartenenza se non quella predisposta dalla lingua che tu parli e dalle tradizioni che poi alla fine sono una costruzione umana»*. Bil considère que c'est la langue qui détermine la culture d'appartenance et qui permet à l'individu de converser avec les autres. Pour ce motif, il est important pour les migrants d'apprendre la langue du pays où ils ont migré, car elle leur permet d'interagir avec les autres, de construire de nouvelles relations, etc. et donc de se sentir appartenir à ce lieu.

Tous les interviewés ont été confrontés au début à cette barrière linguistique qui leur empêchait d'interagir avec les autres et donc se sentir acceptés comme faisant partie du groupe. L'apprentissage de la langue italienne a favorisé leur intégration à la société.

5.2.7 Conclusion intermédiaire concernant le sentiment d'appartenance

A travers la récolte de ces témoignages, nous observons comment la valeur donnée à chaque critère diverge selon les enquêtés. Comme nous l'avons déjà vu dans le cadre théorique (chapitre 3.4), les données récoltées renforcent l'idée que le terme «sentiment d'appartenance» n'est pas défini de manière unanime par les gens. Blumer (1969), cité par Pilote (2003) mentionne que chacun se construit par les interactions réciproques qu'il tisse avec autrui et les significations qui lui en donne. Le sujet en tant qu'acteur de sa

construction prend les éléments de sa quotidienneté qui lui permettent de se sentir en harmonie avec lui-même et les autres. A travers l'action continue avec le monde l'entourant, l'acteur social saisit les éléments qui lui donnent une certaine stabilité et sur lesquels il peut appuyer un sentiment d'appartenance, de même que son identité (Dubet, 2016).

A partir de notre analyse, nous constatons aussi que certains participants ont développé un sentiment d'appartenance non seulement au pays d'accueil mais aussi à celui dont ils sont originaires, même s'ils l'ont quitté en bas âge. Lahrizi (2014) démontre que ce fait est explicable par la transmission des parents à leurs enfants, de diverses valeurs ou traditions issues de leur culture d'origine,

D'après les entretiens, les critères que nous constatons être les plus souvent mentionnés par les enquêtés pour définir le sentiment d'appartenance sont : la famille, l'école et les loisirs, et principalement le groupe d'amis et les activités sociales (fêtes et sport).

C'est intéressant de constater que certains interviewés ont identifié d'autres ressources sur lesquelles s'appuyer pour développer un sentiment d'appartenance au nouveau pays.

5.3 La construction de l'identité : quelle est l'influence du sentiment d'appartenance ?

Le deuxième objectif de notre recherche est de percevoir la manière dont les jeunes migrants, devenus aujourd'hui des adultes, définissent leur propre identité et de voir s'ils ont adopté des stratégies identitaires particulières, ou non, définissant les personnes qu'ils sont actuellement.

Avant de procéder à une analyse détaillée, un constat doit être exposé. Nous avons demandé aux enquêtés si, à leur avis, il existe une corrélation entre le sentiment d'appartenance et la construction de l'identité. Parmi l'échantillon de cette étude, six jeunes sur huit affirment l'existence d'un lien entre ces deux concepts. Par exemple, Giu précise: *«(...) il fatto di sentirsi appartenere ad una cultura, ad un'altra città, un'altra società fa sì che... cioè l'identità può essere anche rispecchiata negli altri, cioè nel resto, nelle persone e quindi sentirsi integrati e sentirsi bene (...)*». Pour lui, à travers ses appartenances, une personne arrive à refléter son identité par l'intermédiaire d'autrui. Par ce reflet, l'individu comprend que son identité est en harmonie avec les gens qui l'entourent. Bil partage l'idée de Giu. Selon lui, si nous ne savons pas qui nous sommes, nous ne pouvons pas prétendre dire à quoi nous appartenons ou à quoi nous pourrions appartenir. *«Si, perché se tu non sai chi sei, non sai a cosa appartieni o a cosa puoi appartenere*». Selon les deux interviewés, il y a un lien subtil qui permet d'unir ces deux notions. En effet, l'individu choisit

d'appartenir à des groupes significatifs pour lui, desquels, il perçoit des émotions fortes et positives (Breton, 1994) et dans lesquels, il se voit être reconnu par les autres membres (Guilbert, 2005). Selon Pilote (2003), le fait de se sentir partie valorisée de ces communautés permet au sujet de construire son identité.

Aussi, Yul est d'accord sur le fait qu'il y a une forte analogie entre le sentiment d'appartenance et celui de l'identité. Elle explique que les facteurs auxquels elle se sent appartenir aujourd'hui font partie d'elle-même et permettent de définir son identité. «*Se ci penso su cosa è la mia identità io direi che c'è il fattore proprio dove appartengo, dove è la mia a casa, cioè...a parte del..., cioè... una parte di quello chi sono*». Dans le récit de Yul, nous relevons qu'elle donne une grande importance à l'aspect subjectif de l'identité. Selon la jeune fille, l'identité ne se définit pas par des critères comme le sexe, l'âge ou encore la nationalité, mais par les expériences individuelles et le caractère personnel de chacun. Elle explique: «*Direi più che altro che la mia identità sono le mie caratteristiche di esperienza e di carattere anche e quindi... alcune delle cose appunto sono molto legate al posto dove mi trovo adesso, ma le altre sono proprio le mie caratteristiche del carattere personale che costruiscono la mia identità*». Comme nous l'avons démontré dans le cadre théorique (chapitre 2.5), l'identité n'est pas une entité attribuée à l'individu à sa naissance, mais elle se construit au cours de la vie (Aebischer et Oberlé, 2015). Par son interaction, le sujet élabore des valeurs qui lui sont personnelles et s'approprie les valeurs sociales qui l'entourent et à travers lesquelles, il parvient à se définir. Au contraire, Yul met le focus sur les aspects subjectifs en tant que fondateurs de la personnalité, une idée soutenue et partagée par Pilar (2008/3).

Néanmoins, une interviewée y répond de manière négative, et une autre ne donne pas de réponse précise. Lis explique que pour elle, l'identité définit l'individu lui-même et ce dernier évoqué reste toujours le même, peu importe où il se trouve. Elle commente: «*Cioè quella dell'identità in pratica tu sei sempre lo stesso... Cioè non c'entra. Poi con l'appartenenza c'entra se ti sei integrato tu bene o no, secondo me*». Selon elle, l'appartenance sert exclusivement à percevoir si on s'est bien intégré dans le pays, en lui permettant de se faire des nouveaux amis, etc., mais elle ne définit pas la personne en elle-même.

En analysant les entretiens, Il est intéressant de relever la variété de définitions que ces personnes ont d'eux-mêmes. Nous avons classé les réponses en quatre groupes : union des deux identités, maintien des deux identités distinctes, identité unique et déplacée d'un lieu à l'autre et la nouvelle identité développée au pays d'accueil. Nous ne constatons pas

une nette prévalence d'un groupe sur un autre, mais plutôt un équilibre dans la partition des réponses. Trois jeunes ont trouvé un équilibre pour faire coexister l'identité du pays d'origine avec celle développée dans le nouveau territoire. Ils ont pris des aspects de l'une et de l'autre et les ont réunis pour en faire une unique identité. Par exemple, Ade définit son identité comme «hybride». Elle raconte: *«Nel mio caso appunto è sempre stata una costruzione di identità se vuoi ibrida mi piace definirla ibrida perché è come se avessi preso un po' dal paese d'origine che è il Kosovo e dall'altra parte appunto la Svizzera. Quindi un miscelare delle due cose crea un'identità ibrida se vuoi»*. De manière active et tout au long de sa croissance, Ade a pris des éléments significatifs de ses deux identités, celle du Kosovo et celle tessinoise et les a réunies pour les faire coexister au sein d'une seule personne. Elle a toujours maintenu des contacts avec les membres de sa famille, restés au pays natal, plus ou moins chaque année elle va leur rendre visite. *«(...) facendo anche viaggi più spesso e con lo sviluppo di social media sono sempre più in contatto con i cugini rimasti giù»*. Ces mouvements d'allers-retours ou «migration circulaire» (Sahlins, 1999), ainsi comme elle le remarque, le développement des media sociaux (Nedelcu, 2003) lui ont permis de maintenir vifs ses contacts avec le pays d'origine.

De même, Bil raconte le grand effort qu'il a dû entreprendre pour parvenir à faire coexister ses deux identités dans une seule personne. *«Equilibrio sì. Non è facile perché il... La cosa che ho imparato però che tanto hanno già detto essere estremo è facilissimo, essere equilibrato è la cosa più difficile. (...) Trovare l'equilibrio di diverse cose penso che sia la cosa più difficile e coraggiosa che tu devi fare alla fine sì»*. Il explique que pour lui, la difficulté majeure a été de trouver une possible coexistence entre ses diverses identités. Trouver le juste équilibre entre les deux n'est pas si simple, à son avis, il aurait été plus facile de choisir un extrême ou l'autre. La construction de l'identité est une action perpétuelle qui se déroule tout au long de la vie de l'individu. Il s'agit d'un travail d'ajustement au cours duquel, l'individu est exposé à des prises de décision difficiles à prendre. Comme le remarquent Camilleri (1996/7) et Liplansky (1998), chaque fois que le sujet est confronté à des nouveautés ou à des bouleversements, il doit s'ajuster afin de maintenir l'équilibre présent en lui-même, c'est-à-dire, ses pensées et ses comportements.

Grâce à ces exemples, nous constatons l'importance pour ces personnes de maintenir les codes et les valeurs originelles de leur pays natal. Ils ont mis en place ce que Amin (2012) appelle la fonction pragmatique, en intégrant les aspects originels et nouveaux les plus significatifs en une unique identité. Ces valeurs et ces comportements coexistent donc en une nouvelle identité qui caractérise la personne elle-même et permet en même temps de valoriser sa différence, par rapport aux autres (Pilote, 2008/3). Temple (2005) cite : «Tant que

le sujet parvient à donner à l'altérité le sens de la continuité, le sentiment d'identité demeure (Tap, 1980) et contribue ainsi à l'équilibre individuel (...) (Manço, 1999)» (p.369).

Au contraire, Giu et Mar se définissent soit par l'une, soit par l'autre. Mar remarque sa difficulté à devoir choisir l'une ou l'autre de ses identités, elle n'arrive pas à les séparer car les deux la définissent entièrement. Elle explique que ce choix de ne pas éliminer une identité à l'égard de l'autre a été prise en regardant les réactions que ce type de décision a eu sur les personnes qui lui sont proches. Mar dit: *«L'aver visto, ehmm...forse in alcune persone il risultato del eccesso, sia nel voler negare le proprie origini sia nel non riuscire a distaccarsene, non... non diciamo non mi sono piaciuti quelle reazioni (...) mi ha portato anche a essere molto più equilibrata nel mio, cioè a vedere quello... Ecco magari li ragionavo per opposizione a vedere quello che non volevo essere quindi...»*. Elle a donc raisonné par opposition : elle a vu ce qu'elle ne voulait pas devenir et elle a agi en fonction de ça (Breton, 1994).

A partir de ces exemples, nous constatons que la majorité des enquêtés a adopté, parfois de manière inconsciente, ce que Camilleri (1996/7) appelle la stratégie « intermédiaire ». Dans sa théorie concernant les stratégies identitaires, Camilleri (1996/7) démontre que le migrant, une fois arrivé dans le nouveau pays, est exposé à une pression psychologique qui bouleverse son identité. L'équilibre du migrant est cassé, car «les valeurs traditionnelles auxquelles il s'identifie, c'est-à-dire les valeurs définissant son identité d'origine, ne lui permettent plus de s'accorder avec son nouvel environnement moderne» (Amin, 2012, p.104). C'est à travers un travail continu d'alternance de traditions, codes et valeurs, que le sujet arrive à rétablir son équilibre identitaire.

Parmi les personnes interviewées, nous remarquons que certaines parmi elles ont mis en acte des comportements particuliers pour faire face à ce déséquilibre, et donc de réussir à faire cohabiter au sein d'une même personne, ces deux identités. Par exemple, Yul raconte: *«Quindi è un po' tutto mischiato così... Ma dai tradizioni...Si per esempio certe feste che.... Per esempio in Russia il Capodanno vale molto, cioè si festeggia molto più rispetto al Natale. Qua è esattamente il contrario. Quindi boh io festeggio tutti e due (...))»*. La possibilité pour Yul de vivre certaines traditions typiques de la Russie au Tessin, comme par exemple la Nouvelle Année, lui a permis de retrouver un certain équilibre. Aussi, Mar explique que sa famille a cherché à maintenir la tradition de fêter Noël, le sept janvier, car c'est une tradition en Serbie. Pratiquer des valeurs liées au pays natal lui a permis de ne pas oublier ses origines et de les maintenir vives en elle.

Deux autres interviewés mettent le focus sur l'identité qui permet de se définir en tant que des personnes à part entière. Ils jugent que l'identité n'est pas influençable par le lieu, ou les personnes que les entourent, mais il s'agit de quelque chose d'intime. Pour ce motif, Nan et Lis disent que leur identité n'a jamais changé. Même si Nan a vécu une expérience migratoire en bas âge, il est conscient d'être toujours la même personne. *«No perché alla fine il carattere è sempre lo stesso. No ho mai cambiato per nessuno ad esempio»*. Aussi, Lis nous dit qu'elle ne possède qu'une seule identité. Suite à sa migration, elle a simplement déplacée son identité d'un lieu à l'autre. *«Cioè quella dell'identità in pratica tu sei sempre lo stesso (...)*». Nous ne pouvons pas dire que ces deux enquêtés ont adopté une stratégie d'isolation (Camilleri, 1996/7) envers le nouveau pays. Ils ont simplement «transporté» leur identité d'origine dans le nouveau pays et à travers leurs multiples appartenances, ils sont arrivés à s'intégrer facilement dans ce pays. Ils n'ont rien changé de leur être intime.

Finalement, il y a Ann, adolescente migrante qui a donné une réponse totalement différente des autres. Une fois arrivée en Suisse, elle a ressenti la nécessité de devoir tout reconstruire à nouveau, en oubliant son passé. *«Io ho cominciato tutto di nuovo (...) ho proprio lasciato il passato (...). Io sono diventata donna qua, cioè tutto... quindi automaticamente cambiano i pensieri, cambia il modo di fare, cambia... Cioè io penso di avere ricominciato qua»*. Ann a mis en acte ce que Camilleri (1996/7) appelle la réaction «d'assimilation». Elle a investi toute son énergie en vue d'intégrer les attitudes du nouveau pays, afin de s'intégrer facilement, pour s'y identifier. Ce bouleversement identitaire a provoqué une rupture irrévocable avec son pays d'origine (Pilote 2008/3) : la perte de repères sociaux et historiques provoque souvent chez les migrants de gros bouleversements au niveau identitaire (Temple, 2005/3). Même si Ann maintient toujours des rapports affectifs avec son pays d'origine et le reste de sa famille qui vit encore au Portugal, aujourd'hui, elle se définit comme une citoyenne suisse, et plus précisément, tessinoise. Cette décision de construire une nouvelle vie et une nouvelle identité, dans le pays d'arrivée, a été influencée aussi par le fait que lorsqu'elle allait passer ses vacances dans son pays natal, personne ne la reconnaissait en tant que portugaise, mais la considérait comme une simple touriste. Elle raconte: *«Quando io vado giù nel senso, si la famiglia, in paese mi riconosco... Però la gente di fuori, se io vado con mia sorella in giro loro non sanno che io sono la sua sorella (...) anche, se io dovessi parlare portoghese, loro mi dicono che io non portoghese, ma bensì, sono spagnola, oppure...perché ho un po' l'accento italiano (...)*». Ces va-et-vient entre le Tessin et son pays d'origine ont amplifié l'écart entre ce qu'elle est devenue et ce qu'elle était.

Ces événements ont alimenté encore plus cette envie de construire une identité exclusive à son territoire d'adoption.

5.3.1 Conclusion intermédiaire concernant l'identité

Camilleri (1996/7) a identifié trois stratégies identitaires que les migrants peuvent mettre en œuvre pour construire une nouvelle identité liée au pays d'accueil. Les données récoltées dans ce travail mettent en évidence que la stratégie la plus adoptée par les participants a été celle «intermédiaire». A travers une analyse détaillée des récits, nous remarquons l'importance pour les interviewés de ne pas éliminer de leurs souvenirs leur passé, mais plutôt de trouver une solution qui permettait de faire coexister ce qu'ils étaient avec ce qui sont devenus aujourd'hui. La possibilité de maintenir vives certaines valeurs et attitudes du pays d'origine permet à ces migrants de ne pas se détacher complètement de leur vie passée.

La question de recherche de ce travail était la suivante : *comment les enfants mineurs, immigrés, puis devenus par la suite des adultes, sont parvenus à construire, ou non, un sentiment d'appartenance et d'identité au pays d'accueil, plus précisément, dans le Canton du Tessin ?*

Dans le chapitre suivant, la mise en commun des réponses aux sous-questionnements concernant les deux éléments centraux, le sentiment d'appartenance et l'identité, permet de tirer la conclusion finale de ce travail.

6 Conclusion

Afin de mettre un point final à cet écrit, nous allons essayer d'amener une réponse aux diverses interrogations soulevées au cours de ce travail, tout en sachant qu'il reste difficile de l'établir d'une manière figée. La particularité des notions questionnées laisse toujours une marge d'interprétation personnelle vis-à-vis des résultats obtenus.

Le sentiment d'appartenance et la construction de l'identité sont deux notions subjectives qui, dans un contexte de migration, ont un impact non négligeable sur la quotidienneté de l'individu concerné (Guilbert, 2005 et Bucur, 2006). Etant deux concepts en constante évolution, c'est-à-dire influençant l'environnement les entourant, une exposition ultérieure au bouleversement migratoire peut conduire le sujet à un déséquilibre personnel (Calin, 1999-2000)).

A partir de ces constatations, nous nous sommes interrogés sur la manière dont les mineurs immigrés, devenus aujourd'hui des adultes, ont construit un sentiment d'appartenance et d'identité, une fois arrivés sur le territoire tessinois.

Grâce aux huit entretiens que nous avons menés, nous avons pu recueillir des témoignages intéressants sur la thématique de la migration des mineurs, basés sur des histoires réelles. Nous avons également pu récolter une quantité suffisante de données pour formuler une tentative de réponse à notre question de recherche et à ses questions sous-jacentes. Il est intéressant de noter que même si l'analyse par l'utilisation de différentes thématiques nous a permis de trouver des similitudes au cours des entretiens, chaque récit demeure unique et met en relief la singularité des sujets enquêtés et des expériences vécues.

Depuis notre analyse, nous avons appris que ces jeunes n'avaient pas vécu la migration comme une rupture drastique. Au cours de leurs récits respectifs, ils définissent cette expérience comme un voyage, une aventure qui leur a permis de découvrir de nouveaux territoires, des nouvelles cultures et des rencontres inédites. Cependant, en analysant leurs narrations, nous remarquons que même si cette expérience est vécue de manière positive, la migration a causé une rupture avec leur quotidienneté et donc une remise en question de soi (Zittoun, 2007a). En se trouvant catapulté dans une nouvelle réalité, le mineur ne peut plus s'appuyer sur des repères familiers. Ses appartenances et son identité ne sont plus adaptés à ce nouveau contexte et par conséquent le jeune se retrouve confronté à un travail d'ajustement de ses appartenances et de son identité. Cette adaptation lui permet de rétablir son équilibre intérieur et de retrouver ce que Camilleri (1996/7) appelle la fonction ontologique. Même si au départ les interviewés ont été confrontés à des difficultés d'intégration, à cause d'une diversité linguistique et/ou culturelle, les jeunes ont pu facilement développer des appartenances et une identité au nouveau territoire. Le postulat de la théorie constructiviste selon laquelle l'individu se développe par les relations réciproques qu'il entretient avec les autres et sur la signification qui lui attribue (Corcuff, 2011) est ici admis. De plus, depuis nos entretiens, la vision de l'enfant comme sujet actif, consciencieux de son influence sur la construction de son avenir (Stoeklin, SA 2015) est valorisée. Le choix de faire partie de tel ou tel groupe dans le but de se sentir appartenir à ces derniers, et de pouvoir ainsi refléter sa propre identité est un travail personnel, que chacun fait en fonction de ses propres expériences et des circonstances actuelles dans lesquelles il se trouve.

Afin de répondre de manière concrète à la question sous-jacente à la problématique générale, nous avons identifié la famille, l'école et les loisirs (tels que les groupes d'amis et les activités diverses) comme les éléments les plus évoqués par les personnes interrogées dans le but de développer un sentiment d'appartenance. L'utilisation faite par les interviewés de ces critères a été déterminante, car elle leur a permis, dans un bref temps, de se sentir appartenir au nouveau territoire. Finalement, les données récoltées mettent en relief les résultats obtenus par Pilote (2003) dans sa recherche. La chercheuse avait en effet mis en évidence les cinq groupes les plus significatifs pour les jeunes où ceux-ci développent le sentiment d'appartenir à ces derniers. Par le biais de notre recherche, nous avons validé le fait qu'au sein de ces cinq groupes, la famille, l'école et les loisirs ont été trois éléments primordiaux structurant ce sentiment d'appartenance. Les critères qui, selon leur avis, n'ont pas eu une influence remarquable, sont la culture, la religion et finalement l'espace géographique. A travers notre analyse, nous avons pu exposer des idées opposantes au rôle de l'espace dans la notion d'appartenance. Cela met en évidence, encore une fois, comment le concept d'appartenance se construit de manière individuelle, sur la base d'expériences et d'interprétions subjectives d'événements précis (Berzonsky, 2003, cité par Dumora et Boy, 2008). Les données montrent que pour la plupart de ces personnes, l'espace n'est pas considéré en tant que critère important visant à développer le sentiment d'appartenance, à l'opposé de l'argument soutenu par Guérin-Pace (2006/4) et Jamet (2009). La plupart des enquêtés mettent en valeur les gens qui habitent cet espace géographique, les relations qu'ils peuvent tisser avec celui-ci plutôt que le lieu purement physique.

Un ajustement au sujet de l'identité semble nécessaire car la plupart des enquêtés ont mobilisé des stratégies identitaires particulières, qui leur ont permis de s'identifier à leur pays d'accueil. Parmi les trois stratégies identifiées par Camilleri (1996/7), les données récoltées montrent que c'est celle «intermédiaire» qui est la plus appliquée par les interviewés. Cette décision de trouver un équilibre entre la fonction ontologique et celle pragmatique démontre l'importance qu'a le passé pour les migrants. Le passé joue en effet un rôle ayant beaucoup d'influence pour se définir et les récits récoltés mettent en évidence comment il se montre difficile pour ces personnes de s'y détacher complètement. Pour ces jeunes, excepté un cas, il est difficile d'éliminer complètement leur passé, en oubliant leur pays natal, les valeurs, les attitudes et les codes qu'ils ont appris là-bas, car ils représentent une partie d'eux-mêmes. En effet, les interviewés valorisent le fait que le maintien de certaines

attitudes qu'ils ont acquis là-bas leur a permis de conserver certains repères importants, les liant à leur pays d'origine et aux personnes restées sur place.

Pour résumer, nous pouvons relever comment les éléments qui construisent notre schéma d'investigation participent de manière plus ou moins marquante au développement du sentiment d'appartenance. Cette recherche nous a permis de définir, parmi les six critères proposés, quels sont les principaux qui ont permis aux jeunes migrants de construire un sentiment d'appartenance au territoire tessinois. Les plus évoqués par les participants ont été la famille, les loisirs, l'école. La culture, la religion et l'espace géographique sont les deux critères auxquels les interviewés n'ont pas attribué une valeur particulière dans la construction du sentiment d'appartenance. Plus précisément, le dernier élément a eu des réponses contrastantes. Nous constatons qu'afin de bien s'installer dans leur nouveau pays, chacun a conservé les éléments les plus significatifs pour lui, en se basant sur son passé et sur son présent. Chaque dimension a acquis une valeur différente selon la personne interrogée. Pour certains, des éléments ont représenté une source primordiale sur laquelle appuyer leur sentiment d'appartenance. Pour d'autres, en revanche, la même dimension a joué un rôle négatif ou les a laissés indifférents. Finalement, nous observons comment l'appropriation des différents critères est une action subjective, influencée par les expériences personnelles de l'individu. La construction de l'appartenance et de l'identité se construisent par un assemblage d'éléments significatifs, qui permet de donner une vision globale à la figure de l'homme.

Pour terminer cette recherche, nous avons décidé d'apporter un regard critique sur cette étude, afin de mettre en évidence ses limites. Tout au long de ce travail, nous avons cherché à adopter une posture critique, surtout dans la partie méthodologique et dans la récolte de données. Un objectif dissimulé, mais toujours présent dans notre pensée, a été de donner la parole aux jeunes ayant vécu un parcours migratoire. C'était un plaisir pour nous de permettre à ces jeunes de raconter le déroulement de leur parcours migratoire et, dans certains cas, d'extérioriser leurs émotions les plus profondes. Conscients de l'importance que cette expérience a pu avoir dans leur vie, nous avons choisi de rapporter dans les analyses effectuées, les récits précis des enquêtés, afin de conserver la valeur attribuée.

Cependant, notre recherche présente aussi certaines limites. Une première difficulté à laquelle nous avons dû faire face a été la constitution de notre échantillon. Dans le champ de la recherche, l'étendue de l'échantillon se détermine en fonction de l'objectif de celle-

ci. Du moment que les données récoltées n'apportent plus de nouvelles informations, la récolte de données peut s'arrêter. Etablir des critères précis peut se montrer certaines fois limitatif et peut rendre parfois difficile le regroupement des participants. C'est ce qui s'est passé dans notre situation : il a fallu disposer de critères spécifiques pour participer à notre enquête et cela a causé une difficulté majeure dans la collecte des données. Réussir à trouver un nombre suffisant de personnes à interviewer, pour arriver à la saturation des données, a été impossible. A un certain moment, nous avons dû interrompre notre recherche et commencer à procéder aux analyses. Pour ce motif, notre échantillon s'est vu être restreint. Heureusement, les données récoltées ne montrent pas de réponses totalement divergentes qui demandent des investigations ultérieures. Cependant, il serait pertinent de compléter cette étude en cherchant à constituer un échantillon plus large. Peut-être qu'en modifiant les paramètres de la participation, comme par exemple la limite d'âge, ou en englobant aussi les Mineurs Non Accompagnés (MNA) comme des potentiels interviewés. Si faisant, le travail pourra acquérir une richesse supplémentaire au niveau de la valorisation des expériences migratoires vécues et dans la découverte des possibles critères définissant le sentiment d'appartenance. Pour avoir une vision plus complète de l'influence de la migration sur le sujet et sur sa vie actuelle, nous trouvons judicieux de faire un «step» en plus. Il serait intéressant d'investiguer les jeunes sur la manière dont leur parcours migratoire est vécu et influence leurs futurs projets et si parmi ceux-ci, nous dénotons la possibilité de retourner dans leur pays natal, et voir si le sentiment d'appartenance et l'identité développés dans ce nouveau territoire joue un rôle ou non. Ce serait une piste curieuse mais néanmoins intéressante dans le but de poursuivre cette recherche.

7 Bibliographie

Aebischer, D. Oberlé (2012). *Le groupe en psychologie sociale*, Paris, Dunod, 41-77.

Amin, A. (2012). Stratégies identitaires et stratégies d'acculturation : deux modèles complémentaires. In : *Alterstice*, 2 (2), (pp. 103-116). [en ligne], récupéré le 30 novembre 2016, [https://www.journal.psy.ulaval.ca/ojs/index.php/ARIRI/article/viewFile/Amin_Alterstic_e2\(2\)/pdf](https://www.journal.psy.ulaval.ca/ojs/index.php/ARIRI/article/viewFile/Amin_Alterstic_e2(2)/pdf)

Bertaux, D. (2014). *Le récit de vie : l'enquête et ses méthodes*, 3^{ème} éd., Paris, Armand Colin, 35-47

Blanchet, A. et Gotman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, 2^{ème} éd., Paris, Armand Colin, 58-64 ; 89-115.

Bolzman, C. (2001) : Politiques d'asile et trajectoires sociales des réfugiés : une exclusion programmée : le cas de la Suisse. *Sociologie et société*, 33 (2), (pp. 33-158). [en ligne], récupéré le 04 novembre 2016 : <https://www.erudit.org/fr/revues/socsoc/2001-v33-n2-socsoc730/008315ar/>

Boulot, S., et Boyzon-Fradet, D. (1988). L'école française : Égalité des chances et logique d'une institution. *Revue européenne des migrations internationales*, 4 (2), 49- 83

Breton, R. (1994). Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie. In *Sociologie et sociétés*, 26 (1), (pp. 59-69). [en ligne], récupéré le 30 novembre 2016, <http://id.erudit.org/iderudit/001102ar>

Bucur, R. (2006). Les ruptures, un des dangers de la migration. *Pandora: revue d'études hispaniques*, 6, 229-237.

Calin, D. (1999-2000) : Construction identitaire et sentiment d'appartenance. Récupéré le 10 octobre 2016 du site Psychologie, éducation et enseignement spécialisé : <http://dcalin.fr/textes/identite.html>

Calin, D. (2003) : La rupture migratoire. Récupéré le 25 octobre 2016 du site Psychologie, éducation et enseignement spécialisé : <http://dcalin.fr/textes/migration.html>

Camilleri, C. (1996/7). « Les stratégies identitaires des immigrés », Repris dans Jean-Claude Ruano-Borbalan (dir.) (1998), *L'identité : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre et Paris, Sciences humaines et PUF, 253-257.

CODE, *Les droits des enfants migrants*. Analyse du CODE (Coordination de ONG pour les droits de l'enfant) de décembre 2012. Bruxelles, [en ligne], récupéré le 14 décembre 2016, <http://www.lacode.be>

Comité des droits de l'enfant, Journée de débat général sur les droits de tous les enfants dans le contexte de la migration internationale, 28 septembre 2012. [en ligne], consulté le 14 novembre 2016, <http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/discussion2012.htm>

Convention du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'enfant (RS 0.107)

Corcuff, P. (2011). *Les nouvelles sociologies : entre le collectif et l'individuel*, Paris, Armand Colin, coll., 3ème édition, 21-48. Sociologies contemporaines

Dapsens, S. (2005) : Les causes de migration : pistes d'analyse et d'action. Documents d'analyse et de réflexion. Bruxelles : Centre AVEC, 7p.

Dortier, J.-F. (1994). « L'individu dispersé et ses identités multiples », Repris dans Jean-Claude Ruano-Borbalan (dir.) (1998), *L'identité : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre et Paris, Sciences humaines et PUF, 51-56.

Dubar, C. (inédit). « Socialisation et construction identitaire », Repris dans Jean-Claude Ruano-Borbalan (dir.) (1998), *L'identité : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre et Paris, Sciences humaines et PUF, 135-141.

Dubet, F. (2016). *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 111-164.

Dumora, B. et Boy, T. (2008). Les perspectives constructivistes et constructivistes de l'identité (2^e partie). *L'orientation scolaire et professionnelle*, 37 (3). In : Identités & orientations-1, [en ligne], récupéré le 13 janvier 2017, <https://osp.revues.org/1729>

Fibbi, R. (1989). La recherche sur les migrations en Suisse. In: *Revue européenne des migrations internationales*, 5(3), 148-156.

Granjon, E. (2014). Migration : projet de vie ou rupture imposée ? *Humanitaire*, 37 [en ligne], consulté le 19 octobre 2016, <http://humanitaire.revues.org/2913>

Groupe romand de coordination Travail de Bachelor (2008). Code d'éthique de la recherche, Genève. [en ligne], récupéré le 29 décembre 2016, https://www.eesp.ch/uploads/media/Code_d_ethique_rech.pdf

Gualda, E. (2007). *Researching « Second Generation » in a Transitional, European, and Agricultural Context of Reception of Immigrants*. The Center for Migration and Development, University of Huelva, Spain, 7-9.

Guérin-Pace, F. (2006/4). Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. In: *l'Espace géographique* (Tome 35), (pp. 298-308). [en ligne], récupéré le 21 novembre 2016, <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-298.htm>

Guibert, J. et Jumel, G. (1997). *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Armand Colin/Masson, Paris, 101-104.

Guilbert, L. (2005). L'expérience migratoire et le sentiment d'appartenance. In: *Ethnologies*, 27 (1), 5-32.

Hage, G. (1997). At home in the entrails of the west: multiculturalism, ethnic food and migrant home-building. In H. Grace, G. Hage, L. Johnson, J. Langsworth, & M. Symonds (Eds.), *Home/World: Communalism, identity and marginality in Sydney's West*, Sydney: Pluto Press. [en ligne], récupéré le 22 mars 2017, <https://www.academia.edu/RegisterToDownload#Download>

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2012). Migration et droits de l'homme. Améliorer la gouvernance de la migration internationale fondée sur les droits de l'homme, Nations Unies Droits de l'homme, Genève, [en ligne], récupéré le 18 novembre 2016,

http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/MigrationHR_improvingHR_ReportFR.pdf

Hennequin, E. (2012). « La question de la sensibilité en recherche », dans Emilie Hennequin (dir.), *La recherche à l'épreuve des terrains sensibles : approches en sciences sociales*, Paris, 29-57.

Jamet, E. (2009). *Le rôle du sentiment d'appartenance dans les parcours migratoires des jeunes de petites villes et milieux ruraux au Canada* (première partie thèse de mémoire, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Québec). Récupéré le 02 novembre 2016,

<http://uqat.ca/chairedesjardins/medias/uploads/misc/Partie1MemoireJamet.pdf>

Jeammet P. et Bochereau D. (2007). Les bases immuables de l'adolescence : la souffrance des adolescents. Quand les troubles s'aggravent : signaux d'alerte et prise en charge. *La découverte*. Paris, 27-34.

Joly, R. (1997). *Fuir le chaos : Témoignages de demandeurs d'asile mineurs*. Genève : CETIM, 148p.

Jones, R.A. (2000). *Méthodes de recherche en sciences humaines*. Traduction et adaptation de la deuxième édition américaine par Nathalie Burnay et Olivier Servais. *Méthodes en sciences sociales*. De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 36-42 et 137-167.

Lipiansky, E.M. (1992). « L'identité personnelle », Repris dans Jean-Claude Ruano-Borbalan (dir.) (1998), *L'identité : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre et Paris, Sciences humaines et PUF, 21-29.

Lipiansky, E.M. (1995). « Comment se forme l'identité des groupes », Repris dans Jean-Claude Ruano-Borbalan (dir.) (1998), *L'identité : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre et Paris, Sciences humaines et PUF, 143-150.

Logiciel NVivo

Site du Logiciel NVivo, qsrinternational. [en ligne]

<http://www.qsrinternational.com/nvivo-french>

(site consulté le 19 novembre 2016)

Lücker-Babel, M.F. (2000) : Les enfants migrants vus au travers de la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Dans Institut Universitaire Kurt Bösch (Ed.), *Etrangers, Migrants, Réfugiés, Requérants, Clandestins...Et les Droits de l'Enfant ?* (pp. 71-87). Sion, Suisse : Institut Universitaire Kurt Bösch/Institut International des Droits de l'Enfant.

Magnan, M.O., Darchinian, F. et Larouche, E. (2016). Ecole québécoise, frontières ethnoculturelles et identités en milieu pluriethnique : *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 7, (pp. 97-121), [en ligne], récupéré le 31 octobre 2016, : <http://id.erudit.org/iderudit/1036418ar>

Monteil, J-M. (1997). *Eduquer et former. Perspectives psycho-sociales*, 3^{ème} éd., Grenoble, Collection « Vies Sociales », 157-189

Morreale, C. (2000). L'enfant migrant et son identité. Dans Institut Universitaire Kurt Bösch (Ed.), *Etrangers, Migrants, Réfugiés, Requérants, Clandestins...Et les Droits de l'Enfant ?* (pp. 117-122). Sion, Suisse : Institut Universitaire Kurt Bösch/Institut International des Droits de l'Enfant.

Morrow, V. (2008). Ethical dilemmas in research with children and young people about their social environments. *Children's Geographies*, 6 (1), 49-61.

Nedelcu, M. (2003). Les technologies d'information et de communication : support de l'émergence d'une diaspora roumaine ? *Balkanologie, Revue d'études pluridisciplinaires*, 7 (1), 43-63 [en ligne], récupéré le 08 mai 2017, <https://balkanologie.revues.org/468>

Nedelcu, M. (SA 2012). La production des données en Sciences sociales (cours 3). *Cours d'introduction aux méthodes en Sciences Sociales*. Université de Neuchâtel, Neuchâtel, le 09. 10. 2012.

Piguet, E. 2013 : *L'immigration en Suisse : 60 ans d'entrouverture*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, Le savoir Suisse, 3ème édition, 147p.

Pilar, M. (2008/3). Identité et stratégies identitaires. *Empan*, 71, (pp. 56-59). [en ligne], récupéré le 13 octobre 2016, <http://www.cairn.info/revue-empan-2008-3-page-56.htm>

Pilote, A. (2003). Sentiment d'appartenance et construction de l'identité chez les jeunes fréquentant l'école Sainte-Anne en milieu francophone minoritaire. In: *Francophonies d'Amérique*, 16, (pp. 37-44). [en ligne], récupéré le 23 novembre 2016, <http://id.erudit.org/iderudit/1005216ar>

Pilote, A. et Garneau. S. (2011). « La contribution de l'entretien biographique à l'étude de l'hétérogénéité de l'expérience étudiante et de son évolution dans le temps », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42 (2), p. 11-30.

Renzetti, C.M. (2012). « Introduction : les défis pratiques et éthiques dans la recherche sur les sujets sensibles », dans Emilie Hennequin (dir), *La recherche à l'épreuve des terrains sensibles : approches en sciences sociales*, Paris, p.11-28.

Richard, J.L. (2004). *Partir ou rester ? : les destinées des jeunes issus de l'immigration étrangère en France*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

Ruano-Borbalan, J.-C. (1998). « Introduction. La construction de l'identité », dans Jean-Claude Ruano-Borbalan (dir.), *L'identité : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre et Paris, Sciences humaines et PUF, pp. 1-13.

Rusconi-Serpa, S. (SA 2015). *Les relations précoces parents-bébés, l'attachement, concepts et application, les troubles de l'attachement (cours 9)*. Cours de psychologie de l'enfance en droits de l'enfant. Université de Genève, IUKB, Bramois, le 17.11.15.

Sahlins, M. (1999). What is Anthropological Enlightenment ? Some Lessons of the Twentieth Century. *Annual Review of Anthropology*, 28, 1-23.

Samson, M. (2011). La responsabilité éthique de la télévision intentionnelle envers le sujet adolescent : l'intentionnalité et la désobjectivation en tant que phénomènes nocifs à la

signification existentielle, arrachant de l'adolescent sa pré-existence et sa proto-existence (mémoire de maîtrise, université Saint-Paul, Ottawa, Canada). (pp. 16-39). Récupéré le 28 octobre 2016 de

https://www.ruor.uottawa.ca/en/bitstream/handle/10393/20561/SAMSON_MARTIN_2011_THE_SE.pdf?sequence=1

Santelli, E. (2004): « De la « deuxième génération » aux descendants d'immigrés maghrébins», *Temporalités*, 2 , [en ligne], récupéré le 05 novembre 2016,

<https://temporalites.revues.org/714>

Stoecklin, D. (SA 2015). *Les courants de la « childhood sociology (cours 1)*. Cours de sociologie de l'enfance. Université de Genève, IUKB, Bramois, le 30.09.15.

Stoecklin, D. (SA 2015). *L'enfant acteur et la notion d'agency (cours 4)*. Cours de sociologie de l'enfance. Université de Genève, IUKB, Bramois, le 07.10.15.

Temple, C. (2005/3). Stratégies identitaires, durée d'acculturation et orientations personnelles : quel lien avec l'estime de soi ? Le cas des migrants japonais. In : *Bulletin de psychologie*, 477, (pp. 369-375). [en ligne], récupéré le 24 novembre 2016,

<https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2005-3-page-369.htm>

Vitté, S. (2005). *La situation des mineurs non accompagnés en Suisse*. Conférence régionale sur « Les migrations des mineurs non-accompagnés : agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant. » Málaga : Conseil d'Europe, 30p.

Vecchini, A. (2010). La teoria dell'imitazione di Vygotskiy alla luce delle scoperte sul sistema dei neuroni specchio: una riflessione integrata. *VegaJournal* 6 (1).

[en ligne], récupéré le 21 mars 2017, <http://www.vegajournal.org/content/archivio/52-anno-vi-numero-1/168-la-teoria-dellimitazione-di-vygotskij-alla-luce-delle-scoperte-sul-sistema-dei-neuroni-specchio-una-riflessione-integrata?jij=1490102911263>

Wata, A. (2003). *La situation des mineurs non-accompagnés en Suisse*. Lausanne : Terre des hommes, 65p.

Waters, C.M. (1994). Ethnic and Racial Identities of Second-Generation Black Immigrant in New York City. Dans Portes. A, *The new second generation*, (pp. 795- 820). New York, NY : Russel Sage foundation.

Zermatten, J. (2000). Etrangers, Migrants, Réfugiés, Requérants, Clandestins...Et les Droits de l'Enfant ? Dans Institut Universitaire Kurt Bösch (Ed.), *Etrangers, Migrants, Réfugiés, Requérants, Clandestins...Et les Droits de l'Enfant ?* (pp. 7-10). Sion, Suisse : Institut Universitaire Kurt Bösch/Institut International des Droits de l'Enfant.

Zermatten, J. (2010). Situation récente en Suisse. Dans Institut International des Droits de l'Enfant. *Enfants et adolescent migrants, une perspective de santé et de droits* (pp.2-5). Sion, Suisse : Institut International des Droits de l'Enfant.

Zermatten, J. (2010). Situation récente en Suisse. Dans Institut International des Droits de l'Enfant. *Les droits de l'enfant en regard des enfants migrants, la question des mineurs non-accompagnés (MNA)* (pp. 16-25). Sion, Suisse : Institut International des Droits de l'Enfant.

Zittoun, T. (2007a). Dynamics of interiority. In L. M. Simão & J. Valsiner (Eds.), *Otherness in question: Labyrinths of the self* (pp. 187-214). Scottsdale: Information Age Publishing.

Annexe 2 : Grille d'entretien pour les interviewés avec les adultes d'aujourd'hui ayant vécu une expérience migratoire pendant leur enfance

Grille d'entretien

Introduzione:

- Presentazione del « ricercatore »
- Spiegare che la ricerca è per il lavoro di memorie
- Specificare che l'obiettivo della ricerca sarà spiegato solo alla fine per non influenzare le risposte
- Garantire l'anonimato
- Spiegare che non ci sono buone o cattive risposte in questo studio
- Chiarire la libertà di rispondere o meno alle domande e di poter abbandonare l'intervista ad ogni momento
- Fare firmare il formulario di accettazione di partecipazione

Prima parte: parte autobiografica

Chiedere di raccontare la propria esperienza migratoria. Se necessario porre le seguenti domande:

- Quale è il vostro paese d'origine?
- Quanti anni avevate quando avete dovuto lasciare il vostro paese?
- Per quali cause avete dovuto abbandonare tutto?
- Come siete arrivati in Svizzera?
- Come avete vissuto il vostro arrivo nel nuovo paese? Quali difficoltà avete incontrato?

Seconda parte: entretien semi-directif

Sentimento d'appartenenza:

- Come definireste la nozione di sentimento d'appartenenza?
- Secondo voi, quali sono i criteri importanti per sentirsi appartenere a ...?
- In quanto migrante, vi sentite oggi appartenere alla Svizzera, al Ticino?

- Se sì, grazie a chi, cosa?
- Se no, cose bisognerebbe migliorare per permettervi di sentirvi appartenere a questa nazione?

In seguito uno schema costruito a partire dalle letture fatte è proposto ai partecipanti.

A partire da schema delle domande più precise sono poste:

- Cosa rappresenta per voi questo schema?
- Pensando alla vostra esperienza migratoria, quale/i criterio/i è/sono ha/hanno avuto maggiore influenza nella costruzione (o no) del sentimento d'appartenenza alla Svizzera/Ticino? Perché? (esempi)
- Aggiungereste degli altri criteri che secondo voi sono pertinenti per definire il sentimento d'appartenenza?

Costruzione dell'identità:

- Secondo voi, il sentimento d'appartenenza ha un'influenza sulla costruzione dell'identità? Sì, no, perché?
- Come descrivereste la vostra identità oggi?
- Come siete, o no, riusciti a costruire questa identità? (strategie specifiche?)
- In quanto migrante, considerate d'avere un'identità multipla?

Le mie domande sono finite. Vi piacerebbe aggiungere qualcosa?

Vi ringrazio del tempo che mi avete concesso e della vostra partecipazione.

Annexe 3 : formulaire de consentement de participation

Formulario d'accettazione della partecipazione alla ricerca

Mi chiamo Sara Camponovo e sono una studentessa al Master interdisciplinare in diritto dei bambini all'Università di Ginevra. Questa ricerca mi permetterà di raccogliere dei dati importanti per il mio lavoro di memorie. L'obiettivo della ricerca verrà svelato alla fine dell'intervista per evitare qualsiasi influenza da parte mia sulle vostre risposte.

Tutto il nostro incontro sarà registrato al fine di poter riascoltare ulteriormente le vostre risposte e utilizzare le parti interessanti nella mia analisi. Pertanto, i dati raccolti resteranno confidenziali e, se utilizzati, verranno resi anonimi al fine di garantire la vostra privacy.

Ci tengo a precisare che in questa ricerca non ci sono risposte corrette o sbagliate. Quello che mi interessa scoprire è la vostra storia e le vostre esperienze. In più siete liberi a qualsiasi momento di non rispondere ad una domanda o di abbandonare l'incontro.

Firmando questo foglio date il vostro accordo a partecipare alla ricerca e all'utilizzazione dei dati raccolti (in forma anonima).

Vi ringrazio della vostra partecipazione,

Sara Camponovo

Data dell'incontro:

Firma del partecipante:

Annexe 4 : Schéma d'investigation

